

Le litre de lait coûtera 2 cents de plus

ALIMENTS: on n'a jamais vu pareille guerre des PRIX



En forme à la maison!

Aujourd'hui, le dernier article de la série. Vous pouvez recevoir gratuitement une "routine" d'exercices à faire à domicile.



Voir pages F-2, F-3

LE SOLEIL

LA MAISON DE LA SEMAINE DOUCET, fidèle à son quartier.

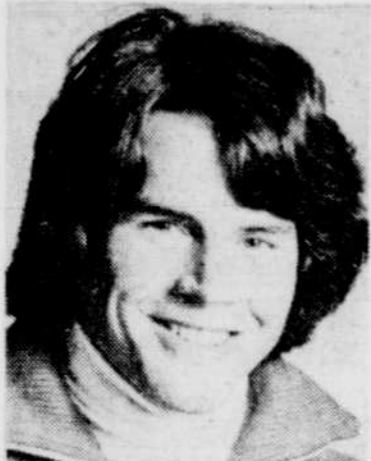
ESTHER DUFOUR: 622-1294 659-2979

87e année, no 61
140 pages 11 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 9 MARS 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

sport



Le skieur Ken Read se retire

page D-1



Les Bruins se paient la tête des Nordiques

pages D-1 et D-2



**Montréal 3
Toronto 3**

Les négociations chez les enseignants

"Ça augure bien", dit Charbonneau

par Pierre PELCHAT

La menace d'une reprise de la grève générale dans les écoles et les cégeps du Québec, lundi prochain, s'est estompée considérablement à la suite de l'entente conclue entre la CEQ et le gouvernement québécois pour entreprendre une dernière ronde de négociation avec l'aide d'une équipe de conciliateurs.

Devant un groupe de journalistes, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, s'est réjoui des derniers développements survenus. "C'est de bon augure", a-t-il affirmé en commentant le mandat confié aux conciliateurs et l'esprit qui a conduit à cette entente avec le gouvernement.

"Je suis heureux, a-t-il dit, du pas qui a été franchi et je serai parfaitement heureux au nom de nos membres lorsque je pourrai leur recommander un contenu susceptible de rencontrer la plupart de leurs objectifs."

M. Charbonneau a toutefois souligné que c'est en fin de semaine que les enseignants seront consultés sur la reprise ou non de la grève le 14 mars, à la suite d'un rapport de négociation qui leur sera présenté. "Nous allons essayer d'avoir un rapport qu'on pourra qualifier de positif samedi. Dans ce cas-là, bien entendu, il y a moins de pression au retour en grève. Si le rapport est complètement négatif, il y aura plus

Voir page A-2,
CHARBONNEAU

Journée internationale des femmes

Au menu de papa, des fraises cuites par maman!

par François ROY

Du slogan général, "On en a soupé, faut changer nos quotidiens" lancé par les six grandes unités syndicales, CSN, CEQ, FS-PIIQ, FQII, SPGQ et SFPQ, les mouvements féministes de la région de Québec avaient en outre encouragé hier leurs compagnes à faire "la grève de la corvée du souper" pour mieux sensibiliser leurs familles à la Journée internationale des femmes!

Songeant aux pauvres maris, compagnons ou autres et surtout aux enfants délaissés (!) momentanément par leurs mères, LE SOLEIL s'était invité hier après-midi au sein d'une famille de cinq enfants en bas âge, à Lauzon, pour y vivre l'heure "de la corvée du souper".

M. et Mme André et Georgette Bussièrès étaient tous deux de retour à la maison comme à

Voir page A-2, **MAMAN**
 Autres informations à la page A-3



Le Soleil, Jacques Deschênes

C'est papa André Bussièrès qui a dû enfiler le tablier pour préparer le repas de sa famille de cinq enfants hier, parce que maman Georgette avait décidé de faire "la grève de la corvée du souper" et de se laisser servir comme Jocelyn, Isabelle, Eric, Julie et Christian.



Toutes les habitations du peuple haïtien témoignent de l'état de pauvreté généralisée, le lot quotidien de la très grande majorité de la population haïtienne. Cet enfant est l'un des deux enfants sur trois qui atteignent l'âge d'un an.

Haïti est le pays le moins avancé de l'Amérique latine

"De tous les pays d'Amérique latine, Haïti est le moins avancé."

Le jugement est sévère, il vient de la Banque interaméricaine de développement (BID) mais il est juste.

L'espérance de vie atteint seulement 52 ans, un enfant sur trois meurt avant d'atteindre l'âge de trois ans. Les trois quarts de la population vivent dans des conditions pitoyables à l'extérieur de la capitale où là aussi il ne fait pas bon rester.

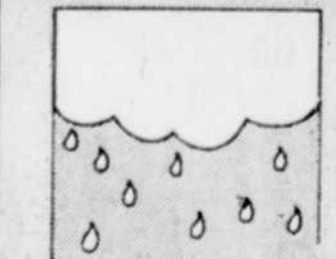
En ville, les gens s'entassent dans de petites maisons de pier-

Voir page A-2, **HAÏTI**
 Voir notre dossier à la page A-13



sommaire

Annonces classées	
Arts	F-7 à F-12
Bingo-Soleil	F-4 et F-5
Consommation	D-15
Décès	B-1 à B-7
Economie-finances	F-13
Editorial	E-1 à E-5
Feuilleton	A-14
Horoscope	F-6
Information régionale	F-10
Loterie	A-6 à A-8
Mots croisés	A-2
Où aller à Québec	F-9
Page des lecteurs	F-6
Page documentaire	A-15
Sport	A-13
Télévision	D-1 à D-10
	F-4



Nuageux avec quelques averses et des vents modérés par moments, demain. Le minimum sera de zéro et le maximum, de 2.

détails, page F-7



5%



...et le service en prime!

CHARBONNEAU

Suite de la première de pression pour le retour en grève", a-t-il ajouté.

Deux semaines

De son côté, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a précisé devant l'Assemblée nationale que cette nouvelle étape de conciliation "ne devrait guère excéder deux semaines". La CEQ s'est également dit d'accord pour trouver rapidement une solution à ce dossier.

Lors de son intervention, le ministre a également annoncé la composition du conseil de conciliation. On y retrouve M. Jean-Clau- de Lebel, président de la Société générale de financement (SGF) et ancien sous-ministre à l'Éducation et secrétaire du Conseil du trésor, M. Louis-Marie Savard, ex-trésorier de la CEQ au début des années 1970 qui a acquis "une expérience et une crédibilité incontestées", et M. Raymond Désilets, directeur général des relations de travail au ministère du Travail.

M. Laurin a aussi indiqué que l'équipe de conciliation ne produira pas de rapport, ce qui la différencie de la médiation. Le mandat des conciliateurs est celui d'assister les parties dans la poursuite des négociations, de tenter un rapprochement et d'appliquer la conciliation dans un délai très court. Une première rencontre a eu lieu, hier, et d'autres échanges sont prévus dans les prochains jours.

Les sujets abordés en conciliation vont toucher la tâche, la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes, le processus d'affectation et de mutation, les élèves en difficulté d'apprentissage et la distribution des fonctions et responsabilités pour les niveaux préscolaire, primaire et secondaire.

Pour le niveau collégial, le ministre a indiqué que les services de conciliation sont également à la disposition des deux parties. Toutefois, la Fédération nationale des enseignants et enseignants du Québec (FNEEQ) qui regroupe la majeure partie des professeurs de cégep favorise plutôt une négociation directe avec le gouvernement sous la forme d'une "exploration".

Une rencontre devait avoir lieu, hier, entre les représentants de la FNEEQ et ceux du gouvernement.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mardi)

0-6-4-7

Numéro Boni:

145717

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 19h30
647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

L'Assemblée nationale à court de travail

par Michel DAVID

Après deux mois et demi de vacances — exception faite des deux jours consacrés à la loi spéciale pour forcer le retour au travail des enseignants — l'Assemblée nationale a de nouveau ajourné ses travaux, hier... faute de travail.

Cette situation pour le moins cocasse est survenue lorsque l'opposition libérale a refusé son

consentement à l'étude en deuxième lecture du projet de loi 109 sur le cinéma, prétextant qu'au moment où le Québec compte un demi-million de chômeurs, il y a des choses plus urgentes à faire.

Au début de l'après-midi, le ministre Jean Garon avait bien déposé deux projets de loi à caractère agricole, mais le règlement de l'Assemblée prévoit qu'un projet de loi

ne peut être étudié en deuxième lecture le jour même où il est présenté pour la première fois.

Or, le feuilleton des travaux de l'Assemblée nationale ne comporte rien d'autre, si ce n'est une motion de blâme à l'endroit du gouvernement, inscrite au nom de M. Gérard D. Lévesque, qui reproche précisément au gouvernement de ne pas avoir respecté sa promesse

d'accorder la priorité à l'économie au cours de la session qui s'achève.

De sorte que le leader du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, n'a eu d'autre choix que de présenter une motion d'ajournement jusqu'à ce matin, 10h.

Les libéraux ont évidemment eu beau jeu de crier au "mépris du Parlement", à qui on n'avait rien à proposer après deux mois et demi de vacances. "Le gouvernement em- sait-il qu'il y a une crise au Qué-

bec", a lancé le leader de l'Opposition, M. Fernand Lalonde.

De deux choses l'une, a renchérit le whip du PLQ, M. Michel Pagé: ou le gouvernement manque d'imagination pour faire face à la crise, ou son leader est incapable d'organiser correctement les travaux de l'Assemblée. Et il faut admettre qu'en cette circonstance, M. Jean-François Bertrand s'est placé dans une situation plutôt embarrassante.

MAMAN

(Suite de la première page)

l'accoutumée, lui de son travail à la raffinerie Ultramar, elle de ses petites courses ici et là... Tous deux dans la trentaine, leur quotidien ne manque jamais de piquant avec Christian âgé de 4 ans, Eric, âgé de 10 ans, "fan" à la fois de Plastic Bertrand et de Mozart (?), Isabelle, âgée de 11 ans qui est en 5e année, Jocelyn, âgé de 12 ans en secondaire I et Julie, âgée de 14 ans, en secondaire III.

Georgette était assise à la table entourée des enfants, tandis qu'André, debout près de la cuisinière, tablier noué à la taille, suait à grosses gouttes en servant la soupe d'une main et cuisant oeufs, bacon et patates rôties de l'autre.

"J'avais le dire franchement, si je te donne mon opinion sur la Journée internationale des femmes... les femmes vont toutes vouloir me tuer!" répondit André

mi-sérieux à une première question. "Non mais réellement, je ne dis pas que j'arriverais à faire le souper tous les jours en plus de mon travail, mais ça m'arrive assez souvent de m'occuper des enfants quand ma femme s'absente... Même pour les repas, quant à m'en préparer un, ce serait pas plus long d'en faire aussi pour les enfants."

Et la vaisselle...

Savourant "sa" soupe, Georgette convient: "C'est vrai que quand je ne suis pas là, André se débrouille bien... mais je ne sais pas s'il le ferait chaque jour de l'année," ajoute-t-elle en souriant. Et quand le repas sera terminé, qui s'occupera de faire la vaisselle? André enchaîne aussitôt pour être bien compris de tous les enfants: "J'en ai cinq laveurs de vaisselle... autant les garçons que les filles. Si tout le monde mange bien, tout le monde peut laver la vaisselle..." Quelques petites "flèches" fusent de Julie à Eric et d'Isabelle à Jocelyn, mais le "taisez-vous" paternel fit cesser les rouspétances.

Sentiment agréable

Et spontanément la maman échappe: "Cette fête à nous les femmes, a quelque chose d'agréable: elle me permet de manger mon souper chaud ce soir et sans bouger de ma chaise. Et peut-être que "papa" accepterait de garder les enfants pendant que j'irai au Cercle des fermières de Sainte-Bernadette ce soir?" Achevant de mettre de l'ordre dans ses poêlons et ustensiles, André répond sans hésitation: "Bien sûr, vas-y Georgette. Je vais aider les enfants à faire leurs devoirs pour pouvoir regarder vite mon match de hockey Boston-Nordiques à la télé payante. J'peux pas me payer un billet de saison, alors je me suis payé un canal privé."

Et le dessert...

De dire Georgette en achevant son café: "Faut pas se plaindre, on vit bien chez nous comparativement aux habitants d'Amérique centrale ou de l'Inde. Là-bas on traite les femmes et même les hommes, comme du bétail et même pire... Moi j'en demande pas plus que ce que j'ai déjà! Pas de guerre, pas de massacre..." Et dégustant son dessert de petites fraises des champs décongelées, Georgette philosophe: "Des petites fraises comme ça, cueillies par le mari et cuites par la femme, régaler toute la famille!"

HAÏTI

(Suite de la première page)

res; à la campagne, ils se terrent dans des cases de terre sèche.

Les compagnies américaines, canadiennes ou autres qui importent les produits bruts, les transformant sur place pour les revendre à l'étranger à des prix exorbitants, versent un salaire minimum de \$2.70 par jour à leurs travailleurs. Dans les campagnes, les paysans se tuent à l'ouvrage pour la maigre pitance de \$0.60 par jour et d'un repas.

Le Produit intérieur brut (PIB), l'indice avec lequel on mesure la richesse collective d'un pays, est le plus faible de toute l'Amérique latine. Dans son dernier rapport, publié en 1982, la BID le situe à \$1,381,200, soit \$270 par habitant. Ce sont la Barbade avec \$2,496 par habitant qui prennent la tête du peloton. Durant les 20 dernières années, l'ensemble des pays latino-américains a accru son PIB de plus de 300 pour 100 en moyenne. La Bolivie, le Chili, l'Uruguay et la Jamaïque ont dépassé les 200 pour 100. Le Honduras, le Paraguay et le Nicaragua (où a pourtant sévi une guerre) ont mieux fait qu'Haïti. L'écart entre Haïti et les autres pays d'Amérique latine est devenu un gouffre.

A la fin de l'année 1981, constate la BID, le montant brut des réserves officielles n'était plus que de \$20 millions, soit un peu plus de deux semaines d'importations de biens et de services.

A ce propos, les exportations ont atteint \$238.8 millions (US) en 1981 tandis que les importations se chiffraient à \$379.9 millions pour un déficit de \$141.1 millions.

D'après la BID, plusieurs raisons motivent le pauvre état de l'économie haïtienne. D'abord le comportement des industries.

"Créées à l'abri des avantages fiscaux, les entreprises manufacturières sont tournées vers le marché extérieur et comptent sur une main-d'oeuvre compétente et bon marché. Elles trans-

forment des matières premières nationales et des biens de production importés en articles d'artisanat, matériel électronique, de sport, produits textiles et autres biens. Ces entreprises sont tributaires des conditions économiques de leur principal marché, à savoir les États-Unis, ce pourquoi leur dynamisme a diminué avec la récession dans ce pays, affectant ainsi défavorablement l'emploi industriel."

En d'autres termes, quand l'économie américaine va mal, ça fait mal à ses voisins comme le Canada mais ça fait 100 fois plus mal à des pays comme Haïti.

L'agriculture a connu plus que sa part de malheurs. Après avoir connu une bonne saison en 1980, voilà qu'elle régresse en 1981, sa valeur ajoutée passant de \$449 millions à \$440 millions. Dans le Produit intérieur brut, l'agriculture représente une part de 31.9 pour 100. La chute des exportations de café et un ouragan, "Allen", en sont les causes principales de déclin.

La dégradation de l'économie, note encore la BID, a touché davantage le comportement des finances publiques et du secteur extérieur. Le déficit total du secteur public, qui n'avait cessé de diminuer jusqu'en 1979, s'est alourdi les deux années suivantes en raison surtout de la détérioration de la situation du gouvernement central puisque le résultat des opérations des principales entreprises décentralisées s'est amélioré."

A ce propos, les chiffres recueillis par LE SOLEIL indiquent que la dette publique est passée de \$106 millions en 1975 à \$366 millions en 1981, pour un budget d'environ \$340 millions. Le gouvernement Duvalier consacre maintenant \$4 millions au paiement de sa dette extérieure et \$9 millions à son amortissement. Ces \$13 millions représentent 4.5 pour 100 de la valeur de ses exportations.

L'historien Robert Rumilly est décédé

MONTREAL (PC) — L'historien Robert Rumilly, bien connu notamment pour son Histoire de la province de Québec en 42 volumes, est décédé hier matin à Montréal.

Il était immobilisé depuis plus de deux ans après une attaque de paralysie.

Né en 1897 à Fort-de-France, en Martinique, M. Rumilly avait passé son enfance en Indochine puis avait fait ses études à Paris aux lycées Buffon et Louis-le-Grand.

Combattant durant la guerre de 1914-1918, il s'était occupé de commerce durant quelques années en France avant de s'établir au Canada en 1928. Il enseigna la littérature française à l'université McGill et fut rédacteur au "Petit Journal" de Montréal, disparu il y a quelques années, de 1929 à 1934.

M. Rumilly fut ensuite traducteur au parlement fédéral puis un temps fonctionnaire au ministère fédéral du Bien-être social.

Membre-fondateur de l'Académie canadienne-française, au début des années 1940, il fut en 1967 un des premiers lauréats du prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Prolifique

Probablement le plus prolifique des écrivains canadiens de langue française, il a publié plus de 40 ouvrages en plus de son Histoire de la province de Québec, par exemple des biographies d'Honoré Mercier, de Mgr François-Richer Lafèche, de sir Wilfrid Laurier, d'Henri Bourassa, de Camilien Houde, de Maurice Duplessis (en deux volumes) et, plus récemment, une Histoire de Montréal (en quatre volumes).

Robert Rumilly, dans sa jeunesse partisan du mouvement royaliste de l'Action française de Charles Maurras et de Léon Daudet, a



par Michel SAMSON

Depuis quelques mois, le Québec est pris d'un intérêt soudain pour le monde de l'informatique. L'ordinateur a cessé d'être l'apanage des gouvernements et des compagnies et il est devenu objet de consommation individuelle. A la suite des Américains, nous entrons donc dans l'ère de la micro-informatique. LE SOLEIL affectera donc au cours des prochains mois le journaliste Michel Samson à la couverture des activités liées à l'informatique individuelle. Il cherchera à vulgariser cette réalité nouvelle dans un langage accessible aux non-initiés. Le premier reportage sur "le monde des puces" samedi dans LE SOLEIL.

au trente et un pour homme

■ tout coton, coloris printemps-été '83

notre pantalon plis-ceinture

le pantalon le mieux assorti aux premières chaleurs... en coton d'un bon poids, gardant bien sa forme... coupe droite largeur moyenne, plis piqués ajustant bien la taille, poches biais passepoilées et ceinture en gros-grain contrastante, beige, naturel, jade, taupe ou marine, tailles de 30 à 36 incluant 31 et 33. 32.00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LE SOLEIL **CHOI** FM 94.1

invitent

150 personnes au spectacle de **Julio Iglesias**

au Colisée de Québec le vendredi 25 mars à 20 heures

Artiste invité: "TRENT ARTERBERRY"

REGLEMENTS DE PARTICIPATION:

- Pour participer au concours, il suffit d'inscrire son nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation.
- Ce concours débute le 26 février pour se terminer le 14 mars.
- Complétez votre coupon et retournez-le à CHOI-FM avant le 15 mars.
- L'attribution des billets aux gagnants se fera sur les ondes de CHOI-FM du lundi au vendredi, entre 8h30 et 17h00. La station radio-phonique avisera les gagnants par téléphone.
- Les employés du Soleil, CHRC, CHOI-FM ainsi que leur famille ne sont pas éligibles.
- Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries, courses et les concours publicitaires ont été payés.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire, peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir et retourner à: **CONCOURS "JULIO IGLESIAS" CHOI-FM** 2136, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ TEL.: _____

AUX PENSIONNÉS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

C'EST LE TEMPS DE RENOUVELER VOTRE DEMANDE DE

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ou d'Allocation au conjoint

AFIN DE CONTINUER À LES RECEVOIR APRÈS LE 31 MARS 1983.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU SUIVANT:

QUÉBEC
15, rue Henderson,
C.P. 1816,
Québec, G1K 7L5
Tél.: (418) 694-3332

PLUS PRÈS DE VOUS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Canada
Santé et Bien-être social Health and Welfare
Canada
Monique Bégin
Ministre/Minister
Programmes de la sécurité du revenu Income Security Programs

Centre des femmes de la basse ville

La maladie de la femme: l'oppression

par Monique GIGUERE

"J'ai une montagne à gravir. Je ne sais pas où je suis rendue, mais je sais que je ne suis pas au sommet."

Cette réflexion d'une femme de la basse ville, partie avec une soixantaine de ses consœurs à la recherche de son identité propre, a quelque chose de pathétique. Elle évoque l'image du malheureux Sisyphe poussant sa pierre sur la pente de la montagne sans jamais en atteindre le sommet.

Après avoir exercé le métier de "torcheuses" pendant des années, ces femmes, regroupées au sein du Centre des femmes de la basse ville, ont décidé de vaincre leur peur et de prendre des risques. Ces risques sont de taille. Pour celles qui vivent en couples, cela peut aller jusqu'à la séparation, si la négociation d'une nouvelle en-

tente avec le conjoint se révèle impossible.

Dans le bilan qu'elle dresse de son intervention auprès des femmes de la basse ville depuis cinq ans, Pauline Gingras, travailleuse sociale, constate d'abord que, comme toutes les autres femmes, celles de la basse ville "sont victimes d'un système social dans lequel l'homme possède l'autorité sur la femme, où l'école, la famille, l'Etat et l'Eglise, bien secondés en cela par les médecins, contribuent à affermir le pouvoir de l'homme et à accentuer la dépendance de la femme".

Approche féministe

Le jour où la femme décide de dire "non" pour la première fois aux siens, après avoir été leur servante toute sa vie, elle crée un choc. "Le conjoint et les enfants acceptent mal de l'entendre exprimer des besoins et des écœurements, peut-on lire dans le rapport, et ils l'accusent de s'être laissé monter la tête par des féministes."

Effectivement, l'approche de Pauline Gingras est féministe et elle ne s'en cache pas. A ses yeux, "l'intervention féministe est la seule possible si on veut sortir les femmes de leur état d'infériorité et amener la société à les considérer comme des êtres responsables".

"L'intervention féministe, précise-t-elle, c'est celle qui considère que la maladie de la femme, c'est

l'oppression." Pauline n'a pas été sans constater que la revendication des femmes bouleverse les hommes, mais demande-t-elle "est-ce que pour ne pas troubler la paix des hommes et sauver la famille, les femmes doivent renoncer à se libérer, s'abandonner dans les pilules et la dépression?"

Seule sortie

La principale activité du Centre des femmes de la basse ville consiste en des séries de rencontres axées sur la connaissance de soi. Regroupées selon l'âge, les femmes se réunissent une fois par semaine pendant dix semaines.

"Pour plusieurs femmes, c'est la seule sortie de la semaine, indique le rapport. En plus de les sortir de l'isolement de leur cuisine, ces rencontres les sortent de leur isolement social, leur font découvrir qu'elles peuvent être autre chose que des torcheuses."

Une des principales limites à l'expansion des activités du centre réside dans la situation économique des femmes qui, assistées sociales pour la plupart, "vivent continuellement des problèmes de survie qui accaparent leurs énergies". Les prestations qu'elles touchent de l'aide sociale "ne leur permettent pas de se payer une gâterie sans déséquilibrer leur budget", écrit Pauline Gingras.

La misère sexuelle

L'asservissement des femmes

que tente d'aider le centre trouve des prolongements jusque dans les chambres à coucher. "La sexualité est perçue comme un fardeau, lit-on dans le rapport, la plupart des expériences sexuelles sont vécues comme des expériences de violence, de domination."

Les femmes, lit-on encore, disent "oui" à leur partenaire pour avoir la paix et font l'amour pour rendre le conjoint de bonne humeur. "Les femmes, conclut Pauline Gingras à ce chapitre, vivent dans une misère sexuelle qui est énorme et elles commencent à peine à oser l'exprimer."

Une anecdote illustre l'ampleur de la dépendance que vivent ces femmes. L'une d'elles, qui apprenait le Wen-Do, ne quittait jamais son tricot pendant les cours. Dès qu'elle avait une minute, elle tricotait un rang ou deux. Un jour, une copine que la chose énervait souverainement, lui demanda pourquoi elle venait tricoter au Wen-Do. La réponse de la tricoteuse laissa tout le monde bouche bée. Son "chum" la battait. Elle apprenait le Wen-Do pour se défendre. Elle n'avait pas le choix. Elle devait lui mentir pour avoir le droit de sortir. Le tricot, c'était son alibi.



Le Soleil, René St-Pierre
Pauline Gingras, du CLSC Basse Ville, a adopté avec les femmes une approche franchement féministe, la seule possible si l'on souhaite que les choses changent, croit-elle.

En bref

Long chemin parcouru

(D'après PC) — Entre l'instauration de la Journée internationale des femmes, en 1910, et le 8 mars 1983, il faut reconnaître qu'un long chemin a été parcouru, a noté hier la ministre d'Etat à la Condition féminine.

Il ne faut minimiser ni les réussites ni le chemin qu'il reste à parcourir, a dit Mme Pauline Marois, en présentant à l'Assemblée nationale une motion en hommage aux Québécoises.

Les 11 femmes siégeant à l'Assemblée nationale ont toutes pris la parole à cette occasion ainsi que trois députés. La motion a finalement été adoptée à l'unanimité après deux heures de débat. Mme Thérèse Lavoie-Roux, députée libérale de L'Acadie, a souligné que c'était la première fois depuis 1976 que des députés masculins prenaient la parole à l'occasion d'une telle motion.

Mme Marois a révélé que les garderies étaient sa priorité. Il faut améliorer les conditions de travail des employés de garderies, qui sont surtout des femmes, il faut augmenter le nombre de places dans les garderies et en faciliter l'accès aux familles.

Mais il faut surtout améliorer la formule d'exonération pour les services de garderies qui ne répondent plus aux besoins des familles et c'est là la grande priorité de Mme Marois, qui espère pouvoir annoncer de bonnes nouvelles à ce sujet sous peu.

Fausse sécurité

(D'après PC) — Mme Lucie Pépin a prévenu les femmes, hier, contre les dangers qui les guettent si elles se laissent envahir par une fausse sensation de sécurité.

S'adressant aux étudiants de l'université Carleton, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, la présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme a affirmé que les femmes pourraient perdre les droits acquis, si elles cessaient d'être vigilantes.

L'égalité, alors, ne serait plus "qu'un rêve lointain".

Mme Pépin s'est dit particulièrement préoccupée par le fait que la plupart des femmes, encore aujourd'hui, ignorent les conditions que leur réserve la vie.

Plusieurs jeunes filles, a-t-elle noté, croient que le mariage et les enfants signifient qu'il faut quitter le marché du travail, demeurer à la maison et se faire vivre par son mari.

Discrimination

(D'après PC) — Des plaintes de discrimination salariale ont été portées par la CSN, à la Commission des droits de la personne, au cours de la journée internationale des femmes. Le plaintes ont été déposées en ver-

tu des articles 10, 13 et 19 de la charte des droits et libertés de la personne, articles qui stipulent qu'il est interdit de faire de la discrimination basée sur le sexe.

Cette discrimination contenue dans les décrets toucherait, selon la CSN, 23 groupes de travailleurs dans les secteurs de l'éducation et des affaires sociales.

"Au mois de novembre 1982, les représentantes et représentants syndicaux du Front commun ont déposé à la table centale de négociations des demandes visant à corriger la discrimination salariale. Cependant aucun accord n'a pu être conclu avec les représentants du gouvernement et les décrets imposés en décembre maintiennent des salaires discriminatoires pour des catégories d'emplois, où sont employés majoritairement ou exclusivement des femmes", a déclaré Monique Simard, du comité de la condition féminine de la centrale syndicale.

Dans le monde

(D'après AFP et Reuter) — La Journée internationale de la femme a été marquée pour la première fois hier par une cérémonie au palais des Nations, siège de l'ONU à Genève, où plusieurs orateurs ont déploré que l'effectif féminin n'atteigne pas 50 pour 100 dans l'organisation internationale.

Le palais des Nations accueille en outre une grande exposition d'œuvres de femmes sculpteurs, peintres et dessinatrices de différentes nationalités.

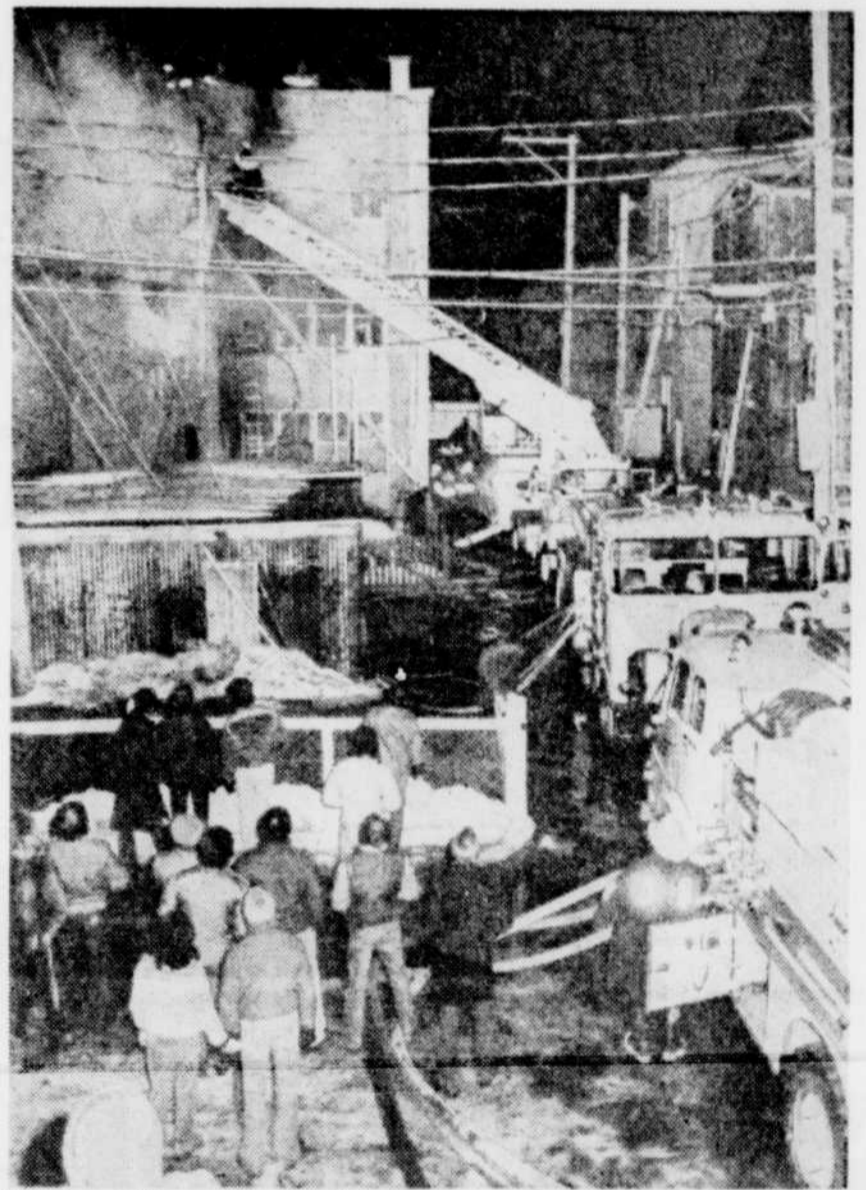
A Bruxelles, plus de 3.000 femmes ont manifesté pour le désarmement à l'Est comme à l'Ouest, à l'appel de la Ligue internationale pour la paix et la liberté, dont le siège est à Genève. Vvenues du monde entier, Néerlandaises, Françaises, Américaines, Canadiennes, Suédoises, Allemandes, Espagnoles, Grecques, Britanniques étaient conduites par l'actrice Julie Christie.

Elles ont reçu un message de solidarité de l'écrivain français Simone de Beauvoir. Des délégations ont été reçues dans les ambassades des cinq grandes puissances nucléaires et des pays membres de l'Alliance Atlantique.

Le mouvement des femmes suédoises a marqué la journée par une action contre la prostitution.

En Union soviétique, le comité central du PC a adressé un message aux femmes. Les Soviétiques ont eu droit à l'occasion de cette journée internationale à un pont de trois jours chômés.

A Pékin, un éditorial du "Quotidien du Peuple", organe du PC chinois, a déploré le fait qu'il y ait toujours en Chine des femmes maltraitées, et a réclamé "une libération absolue" des femmes chinoises.



Le feu déloge six familles

Un incendie d'origine criminelle en apparence a forcé six familles à évacuer deux maisons adjacentes de trois étages sur la 11e Rue, à Québec, cette nuit. Les dommages matériels s'élevaient à plus de \$30.000. Les flammes ont pris naissance dans un hangar, en haut à gauche sur la photo. Les pompiers ont mis une heure environ pour maîtriser les flammes. La fumée a envahi les deux maisons.

**ENRAYEZ L'INFLATION
EN RAYANT LES PRIX
DE 5\$ SUR TOUS NOS
JEANS RAYES OU UNIS**
(sur présentation de ce coupon)

- JORDACHE
- U.F.O.
- NILS
- STOP ONE
- JEANIUS
- SERGIO VALENTE
- VISA
- E.T. LIBERTE
- SASSON

CLEMENT
L.TÉE

PLACE STE-FOY 653-9363

Les Galeries de la Capitale 627-3472

RABAIS DE 500\$
SUR TOUS LES JEANS UNIS OU RAYES EN MAGASIN
1 coupon par client
Valide du 9 au 12 mars inclus

Des hommes solidaires de 22 travailleuses

par Léonce GAUDREULT

Ce 8 mars 1983 fut pour les femmes de la région de Québec une journée sans histoire, ou plus justement une journée faite de petites histoires.

C'est samedi qu'on avait choisi pour faire la traditionnelle marche publique. Hier, Journée internationale des femmes, on a surtout manifesté de sa solidarité dans les lieux de travail, en participant à des repas collectifs ou en assistant en soirée à de petites manifestations organisées par des groupes locaux, telles que du théâtre, du cinéma, des spectacles, discussions.

C'est ainsi qu'en soirée, à l'initiative du CLSC de la basse ville, le Centre des femmes présentait une pièce de théâtre intitulée "Si tu savais maman...", suivi d'un spectacle de chansons et de musique.

Sur la Rive-Sud, les organisations féminines ont créé le "comité du 8" pour présenter pendant toute la journée au patro de Lévis une exposition et, surtout, des ateliers et conférences reliés aux grandes revendications des femmes.

D'autres activités du genre se poursuivront ici et là pendant toute la semaine. Un exemple parmi tant d'autres: le CLSC Le Montagnais fera une projection gratuite du film sur la pornographie "C'est surtout pas de l'amour", demain soir à la polyvalente de Charlesbourg. Des cercles de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) célèbrent cette fête de diverses manières. Tandis que celui de Saint-Jean-Chrysostome présentait hier un kiosque d'information au patro de Lévis, celui de Limoilou nous informait qu'en l'absence de son organisatrice, on célébrerait le 8 mars dans une semaine, soit le 16, par la participation à un défilé de mode d'une grande chaîne de magasins.

Les organisations syndicales

ont toutefois été le véhicule principal de cette journée qui avait pour thème "On en a soupé. Faut changer nos quotidiens".

Appui à 22 travailleuses

Parmi les rares manifestations extérieures, il y avait à Notre-Dame-des-Laurentides, à l'heure du midi, cette marche d'appui aux 22 travailleuses du pavillon Saint-Joseph, dont plusieurs étaient venues témoigner de leurs conditions de travail samedi à une réunion organisée par le CLSC Le Montagnais dans le cadre des activités du 8 mars.

On décida alors de venir appuyer publiquement ces femmes dans leurs revendications et célébrer ainsi d'une manière particulière le 8 mars. Comme le précisait la présidente du syndicat, Johanne Paquet, les employées ont été contraintes de se syndiquer il y a près de deux ans pour revendiquer des choses aussi élémentaires que de retirer les cadenas et serrures qui sont sur presque toutes les armoires de l'institution, y compris sur la porte du réfrigérateur. Les propriétaires de cette institution privée logeant une trentaine de bénéficiaires justifiaient une mesure semblable par la crainte du vol.

Depuis leur reconnaissance syndicale, les représentants des employés de cette entreprise familiale affirment n'avoir obtenu, depuis, qu'une rencontre de négociations avec la direction, sans succès. Le climat de méfiance s'est maintenu.

Hier, ces employées ont été l'objet d'une manifestation de solidarité en cette Journée de la femme. Fait à noter, la très grande majorité de la cinquantaine de marcheurs étaient des hommes, syndiqués, venus d'autres institutions hospitalières de la région.

Pour ceux qui aiment le vrai bois

OFFRE SPECIALE DU MOIS... PROFITEZ-EN!
Mobilier de chambre modulaire 7 pièces

595\$

Ameublements Complète: Mobiliers de cuisine de salon et ce mobilier de chambre

1995\$

Plusieurs autres modèles disponibles à prix spéciaux. Couleurs: blanc, amande, noir, gris, chêne, bourgogne.

LES AMEUBLEMENTS GAUDET ET FRERES INC.

Stationnement à côté du magasin 355, Marie-de-l'Incarnation Québec 681-8188 3 étages de meubles

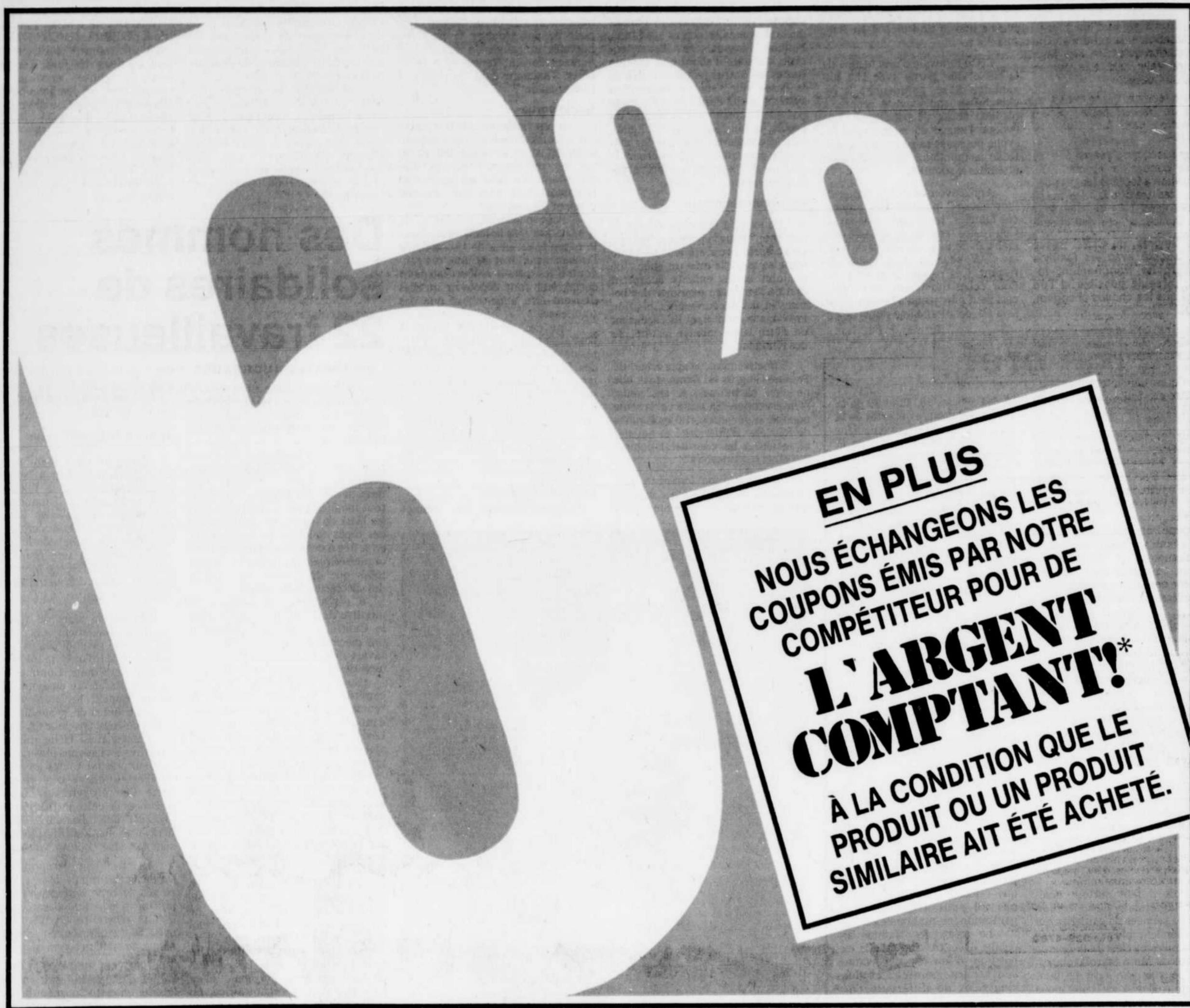
DIÈTE
PRODUITS "HERBAL"
100% NATUREL
Margnt de 10 à 29
vies en un mois. Résultat garanti. "Herbalife"
Salon de la femme
872-1996

STORES
35% DE RABAIS
DECOR
ECONO INC.
651-0478
papier peint
couvre-lit - tenture
tapis
prêt-à-parqueter

Dr Claude MARCOUX M.D. F.R.C.P.(c)
RHUMATOLOGUE

Certifié spécialiste en médecine interne et en rhumatologie par le Collège Royal du Canada et par la Corporation Professionnelle des médecins du Québec, le Dr Marcoux a effectué ses études en spécialisation à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'Université Johns Hopkins aux États-Unis.
Attaché au département de Rhumatologie de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr Claude Marcoux annonce l'ouverture de son bureau au Centre Médical de Sillery (1270, rue William) et à la Clinique Médicale de Bernières (478, rue St-Joseph).
Pour rendez-vous:
Sillery: 688-0664
Bernières: 831-9228

MAINTENANT CHEZ PROVIGO



EN PLUS

NOUS ÉCHANGÉONS LES
COUPONS ÉMIS PAR NOTRE
COMPÉTITEUR POUR DE

**L'ARGENT
COMPTANT!***

À LA CONDITION QUE LE
PRODUIT OU UN PRODUIT
SIMILAIRE AIT ÉTÉ ACHETÉ.

EN ARGENT COMPTANT!*

1

Une remise de **6%** est accordée sur le prix de vente de tous les articles en magasin, à l'exception de ceux dont le prix fait l'objet d'une réglementation gouvernementale.

2

Cette remise sera directement versée au client, **en argent comptant**, par la caissière de votre supermarché.

3

Cette offre exceptionnelle de 6% correspond en réalité à une offre de 20% supérieure à celle de la concurrence.



LES SUPERMARCHÉS

provigo

*Dans tous les supermarchés Provigo participants.

Assemblée des évêques du Québec L'évangélisation devrait s'adapter à la culture

par Jean MARTEL

On assiste aujourd'hui à une rupture entre l'évangélisation et la culture au Québec. Telle est la constatation qu'a faite, hier, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield, à la réunion annuelle des évêques du Québec.

Cette réunion, qui se tient à la maison Jésus-Ouvrier de Vanier, porte précisément sur l'évangélisation dans la culture du Québec des années 1980.

Mgr Lebel, qui a présenté le thème des deux journées d'étude, a ajouté: "Il faut que l'évangélisation adopte le langage de la culture, des valeurs, des traditions, des manières d'être et d'agir des gens. L'Eglise, c'est le peuple de Dieu dans le monde; or, elle doit écouter les hommes et les femmes pour connaître leur culture et leur langage. Une évangélisation qui passerait à côté de la culture serait artificielle".

De son côté, Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec et président de l'Assemblée des évêques, a énuméré les dispositions intérieures avec lesquelles l'oeuvre de l'évangélisation doit se faire.

D'abord, elle doit se faire sous le souffle de l'Esprit. Puis, elle exige des témoins authentiques de Jésus-Christ qui sauront réaliser les caractéristiques suivantes: incarner la charité de Jésus, être des artisans d'unité, des serviteurs de la vérité et des personnes animées d'une grande ferveur.

Pour participer à cette session sur l'évangélisation, les évêques ont invité plusieurs personnes engagées dans divers mouvements: organismes d'action catholique, groupes de renouveau spirituel, mouvements de femmes, de couples et de familles, communautés de base et de paroisse, etc.

Groupés en ateliers, ils se sont demandé ce qu'est l'évangélisation aujourd'hui. Pour certains, c'est vivre l'évangile dans des projets de libération ou encore annoncer Jésus à des gens qui vivent des situations difficiles. Pour d'autres, c'est pénétrer de l'évangile la vie des personnes

ou encore rebâtir la communauté chrétienne du début.

Pour des participants, évangéliser, c'est dénoncer le goût de l'avoir et du pouvoir ou encore accorder de l'importance à l'intériorité. Pour d'autres, c'est construire la communauté des croyants qui témoignent du salut de l'homme et de la femme.

D'autre part, l'Assemblée des évêques avait invité comme conférencier le père Hervé Carrier, jésuite et secrétaire du Conseil pontifical pour la culture, à Rome. Sa tâche consistait à exposer les voies que prend la culture occidentale.

Selon lui, tout laisse croire que ce qui se passe dans le monde occidental équivaut à une mise en question de la condition humaine. L'homme aspire à recommencer à neuf. Il redécouvre aussi le sens du sacré, alors que plus tôt il avait mis entre parenthèses le sens du divin et du spirituel.

Le conférencier a constaté aussi l'émergence de valeurs postmatérialistes: la qualité de la vie, l'accès à l'éducation, le rôle à reconnaître aux femmes, la satisfaction au travail, la vie communautaire, le fait religieux, la tolérance, etc.



Le Soleil, Jacques Deschenes
Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.

Taux de divorce cinq fois plus élevé en 79 qu'en 68

OTTAWA (PC) — Le taux de divorce au Canada était en 1979 de 500 pour 100 supérieur à ce qu'il était quand les lois ont été assouplies en 1968. Mais une étude menée par Statistique Canada laisse entendre qu'un nouvel assouplissement de la loi ne saurait tarder.

Cette étude, rendue publique hier, dit que le fait de s'adresser à un tribunal n'est plus aujourd'hui qu'une formalité dispendieuse qui ne devrait pas être nécessaire et suggère que le présent système consistant à découvrir des lacunes légales dans un divorce devrait être remplacé.

La publication de cette étude coïncide avec les démarches entreprises ces derniers temps par le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, pour faciliter encore davantage le divorce. Le document en vient à la conclusion que "le divorce est à la fin le résultat d'un mauvais mariage et non sa cause".

L'étude note que la probabilité qu'un mariage aboutisse à un divorce est de près de 40 pour 100. Au cours des années '70, les Canadiens ont dépensé plus de \$500 millions uniquement en honoraires d'avocat pour des divorces. Plus de 500.000 enfants ont été affectés par les divorces.

Tendances régionales
Trois personnes divorcées sur quatre se remarient éventuellement.

C'est dans les Maritimes que les procédures de divorce sont les plus rapides et c'est également dans cette même région du pays que les mariages ont tendance à durer le plus longtemps.

Par contre, il faut plus de temps en Ontario pour obtenir un divorce, probablement en raison des clauses de la loi s'appliquant à la protection des enfants.

Les deux provinces les plus à l'ouest, la Colombie-Britannique et l'Alberta, se partagent le taux le plus élevé de divorce pour la période 1969-79, ce taux étant de beaucoup supérieur à la moyenne nationale.

En 1979, la Colombie-Britannique comptait 343,3 divorces par 100.000 de population et l'Alberta 324,5, comparativement à une moyenne nationale de 208,5.

C'est Terre-Neuve qui disposait du taux de divorce le plus bas, soit 84,2 par 100.000 âmes.

Statistique Canada signale que le taux albertain, qui a atteint son point culminant en 1975, a probablement été propulsé par les changements sociaux consécutifs au boom du pétrole.

Le divorce est devenu la norme plutôt que l'exception comme c'était le cas il y a 20 ans, avant que les turbulentes années '60 viennent tout remettre en question.

La Mode '83 aux galeries de la capitale

Fantastique



Assistez
aux défilés de mode
Printemps-été

en compagnie de
votre amie
Suzanne

Judi 10 et vendredi 11 mars
19h00 et 21h00

Samedi 12 mars
11h00, 12h00 et 13h00



une collaboration de



et



SAUVER L'ÉCOLE PUBLIQUE
C'est aussi votre affaire!

NOUVEAU! NOUVEAU! ECONOMIQUE
Dépanneur "Saigon moi"
Produits exotiques. Thuc phâm A Châu
Spécialités: Vietnamiennes, chinoises, japonaises, thaïlandaises, laotiennes, cambodgiennes, etc.
N.B. Nous enseignons à faire des rouleaux "impériaux", soupe asiatique et soupe orient, gratuitement.
Nous vendons des rouleaux "impériaux" pour emporter.
Venez voir **Dépanneur Saigon moi**
351, boul. Charest est
Québec G1K 3H3
Tél.: 529-4780

15% DE RABAIS
Sur l'édredon gonflé de duvet d'oie ou de plumes et duvet. L'édredon devient calorifuge et se glisse joliment dans sa housse confectionnée par nous... pour avoir le sens du décor!

l'atmosphère au 2^e
2006, chemin St-Louis (coin Maguire)
Sillery, Qué. G1T 1P1
(418) 683-9641

LES LOISIRS BIEN AIGUILLÉS



SEULEMENT QUELQUES HEURES DE VOTRE TEMPS
ET ILS POUR DEVENIR UNE EXPERTE!
ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES
AU COURS ORGANISÉ PAR

PINGOUIN

PLACE QUÉBEC
529-2302

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Charlesbourg n'ôtera pas les arrêts jugés inutiles

par Marcel COLLARD

Près d'une centaine d'arrêts obligatoires vont à l'encontre des normes de la circulation à Charlesbourg. Placés à certaines intersections pour ralentir la vitesse, ces panneaux menacent la cohérence du réseau routier; ils donnent l'impression d'une fausse sécurité et ne produisent aucunement les résultats espérés.

Souventes fois obtenus par une démarche politique, au détriment d'une décision rationnelle, ces panneaux ne seront point enlevés. Le maire Pierre Bernier rapporte que le conseil s'appuiera dans l'avenir sur les normes recommandées par le directeur du service de la circulation, mais qu'on ne songeait pas à corriger la situation passée.

Dans un document récent, M. Raymond Paquin, un ingénieur, directeur du service de la circulation, a soumis une liste des intersections où il y aurait lieu d'enlever des panneaux qui ne correspondent pas aux normes et aux critères.

Dans un autre rapport qu'il

avait préparé à l'été 1981, M. Paquin écrivait: "A moins d'un redressement radical de la situation, notre réseau routier va devenir de plus en plus incohérent avec les années, remettant ainsi en cause tout effort de planification. Il note que ces panneaux ont été sollicités par des citoyens convaincus qu'une telle mesure allait réduire la vitesse dans leur rue, et augmenter la sécurité des enfants. Si le service de la circulation refuse, le comité de citoyens en fera une question politique, rendant plus difficile la prise d'une décision rationnelle."

Pourtant, M. Paquin cite les normes canadiennes, québécoises et américaines déconseillant la pose de tels panneaux pour ralentir la circulation.

Les conséquences

D'une part, ces panneaux mal localisés modifient l'équilibre du réseau de circulation en détournant les automobilistes vers des rues à caractère plus résidentiel. D'autre part, cette pratique entraîne l'ir-

respect de la signalisation routière, diminuant ainsi la sécurité qu'elle devrait assurer et cela amène l'automobiliste à considérer l'arrêt obligatoire comme un "cédez".

Les relevés effectués relativement à la vitesse ont démontré que, dans certaines rues, les résultats étaient beaucoup moins désastreux que le laissent présager les plaintes des citoyens, puisque 85 pour 100 des automobilistes circulent à une vitesse raisonnable.

L'installation d'un panneau coûte environ \$40, mais à la fin d'une journée, chaque arrêt obligatoire aura coûté des frais d'exploitation du transport en commun en ralentissant le service, sans compter l'augmentation de la consommation énergétique des véhicules.

Malgré la recommandation du service de la circulation proposant que ces panneaux inutiles soient progressivement enlevés, le conseil n'a pas voulu intervenir, sauf qu'il s'en tiendra dorénavant aux critères précis et généralement admis.



Le Soleil, Jean Vallières

Selon un conseiller de Château-Richer Des maisons traditionnelles mises en péril

par Gérald OUELLET

Le plan directeur d'urbanisme de la ville de Château-Richer préparé par la firme Urbatique Inc., est clair et précis, mais à cause d'une interprétation personnelle faite par certains membres du conseil, l'existence des maisons traditionnelles sur le territoire de la municipalité serait mise en péril. C'est du moins ce que laissait entendre, hier, le conseiller municipal Luc Fournier, directeur de la Commission d'urbanisme de la municipalité.

En effet, dans le but de protéger la valeur patrimoniale des maisons dans l'avenue Royale, la firme Urbatique Inc. préconise un développement rationnel dans ce secteur de la ville pour que cette principale artère conserve son cachet particulier. Malheureusement, certains conseillers municipaux préconisent la construction d'habitations multifamiliales, à l'en-

contre de l'urbaniste-conseil qui suggère plutôt le maintien de demeures unifamiliales et bifamiliales.

Pour ce qui est du boulevard Sainte-Anne, Urbatique recommande un réaménagement de tout le secteur pour le revaloriser. Présentement, on y retrouve des secteurs résidentiels et commerciaux et même des industries. Certains conseillers désirent le statu quo. Pour sa part, le conseiller Fournier désire profiter de l'occasion pour mettre un frein au développement anarchique dans ce secteur du boulevard Sainte-Anne qu'il qualifie de désastreux.

Avant qu'il ne soit trop tard, le conseiller Fournier invite les citoyens de Château-Richer à venir discuter avec les membres du conseil lors de la prochaine assemblée de consultation prévue dans les prochains jours avant l'adoption finale du plan directeur.

Origine accidentelle de deux incendies

Les incendies qui ont ravagé, avant-hier, deux maisons, l'une à Québec et l'autre à Beauport, sont d'origine accidentelle. Dans les deux cas, les dommages sont estimés à \$40.000.

Subvention à une maison des jeunes

La ville de Sainte-Foy versera une subvention pouvant totaliser \$7.500 à la Maison des jeunes de Sainte-Foy, afin de payer les coûts d'entretien de cette maison située dans la rue du Long-Sault, dans le quartier Saint-Mathieu.

De plus, la ville va appuyer les demandes d'aide financière que la maison des jeunes va faire auprès de Centraide et autres instances privées et gouvernementales. Ces sommes supplémentaires pourraient notamment payer des salaires à des permanents et servir à acheter des équipements pour les activités organisées par les jeunes.

C'est une petite chaufferette électrique qui aurait provoqué l'incendie qui a lourdement endommagé la maison de Robert Vaillancourt, située au 144 rue Pincoirt, dans le quartier Neufchâteau de Québec. Comme il n'y avait personne à la maison, le feu a couvé un certain temps avant que l'alerte ne soit lancée par un voisin.

L'enquête a révélé que l'incendie a pris naissance au sous-sol et qu'il s'était communiqué dans un mur. Les pompiers ont dû affronter une fumée dense qui a laissé son empreinte partout et qui a brûlé tout l'ameublement.

Une ouverture pour un tuyau de fumée dans la cheminée, qui était mal fermée et qui aurait laissé passer des étincelles, serait à l'origine de l'incendie qui a détruit la maison de M. Fernand Lévesque, située au 58 rue Champagne, dans le quartier Courville de Beauport. Le feu s'est propagé dans la salle de bains et il s'est communiqué jusqu'au toit. Tout l'intérieur de la maison a été calciné. M. Lévesque était également absent lorsque le feu a été aperçu par un voisin.



Disparue depuis samedi

Une dame de 48 ans du quartier Giffard est portée disparue depuis samedi matin. Mme Solange Boudreau-Tremblay mesure 1m64, pèse 66 kilos (5 pieds 4 pouces, 145 livres); elle a les cheveux châtain foncé coupés assez courts. Lors de sa disparition, elle portait un jean bleu usé, un manteau mi-long de suède brun foncé, des bottes lacées à l'avant en nylon bleu avec semelles de mousse de caoutchouc blanches.

Sans papier, apparemment sans argent, cette dame serait à pied. Légèrement confuse, surtout sous l'effet de médicaments, elle s'exprime généralement clairement, toutefois. Tout renseignement permettant de la retrouver doit être communiqué au lieutenant Jacques Boivin de la sûreté municipale de Beauport au numéro 667-6038 ou encore en communiquant avec la sûreté de Beauport au numéro 667-8710.

Exposition de livres à Beauport

par Gérald OUELLET

Au cours de la présente semaine, se tient à la polyvalente Ulric-Huot du secteur Courville, à Beauport, une exposition de livres neufs. Les 150 nouveaux titres exposés forment la 4e exposition du genre depuis le début de l'année scolaire, et sont aussi représentatifs et courus que les 700 ainsi présentés à l'ensemble des élèves depuis le début de l'année scolaire 1982-1983.

C'est ce que déclarait au SOLEIL, M. Paul-Henri Côté, bibliothécaire à la polyvalente Ulric-Huot. Outre ces expositions, le bi-

bliothécaire conseille les lecteurs, assiste les chercheurs, choisit et prépare, pour ensuite la distribuer, une documentation multimédias.

Cependant, à la bibliothèque de la polyvalente Ulric-Huot, le journal LE SOLEIL a une place d'honneur. Non seulement la livraison quotidienne est bien en vue, mais des dossiers du journal sont prêts aux élèves.

Depuis 1972, il y a plus de 10 ans, le bibliothécaire a bâti de nombreux dossiers thématiques. Pour ce faire, soit durant ses loisirs à la maison, ou à quelque moment de la journée, il revoit avec un certain

recul les textes événementiels les plus marquants, il extrait alors les pages qui au fil des jours et des années ont constitué les 600 dossiers toujours en expansion à la bibliothèque de la polyvalente Ulric-Huot.

Enfin, selon M. Côté, la décennie 1980 pose certains défis: principalement celui de garantir l'accès à l'information pour l'ensemble des ressources documentaires multimédias disponibles dans l'enceinte même de l'école. Le développement personnel de l'élève en dépend, a dit M. Côté.

3 revolvers ont été volés

Trois revolvers contenus dans une mallette en cuir brun ont été volés à Sainte-Foy et le propriétaire promet une récompense substantielle à toute personne qui lui fera recouvrer ses armes à feu. Selon l'enquête que mène le détective Ray Liboiron, la mallette a disparu sur le terrain de stationnement de l'hôtel Ramada Inn, vers 16h vendredi dernier. La plus grande discrétion est assurée à tout informateur qui peut téléphoner à la police de Sainte-Foy au numéro de téléphone 657-4261. Les revolvers sont un 38 de marque Smith & Wesson, un 22 de marque Harrington et Richardson et un vieux revolver de calibre 25.

M. Claude Rodrigue, du garage Claude Auto Enr., situé au 2974 boulevard Sainte-Anne, à Beauport, offre aussi une importante récompense à tout informateur qui lui permettra de récupérer les outils et l'équipement qui ont été volés dans son établissement durant la fin de semaine du 27 février. Les outils portent les initiales CR.

Tout renseignement doit être communiqué à la police de Beauport au numéro de téléphone 667-8710 ou au garage Auto Claude, téléphone, 661-5191.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

AUBAINES pour notre foyer

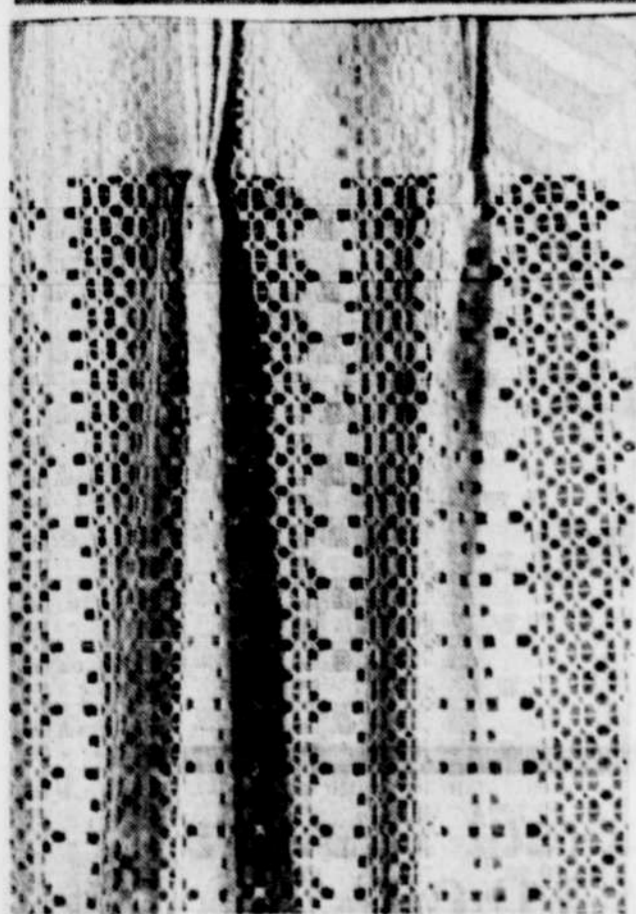
SERVICE GRATUIT A DOMICILE

pour le choix de vos garnitures de maison

Notre représentant M. Charles Cloutier se fera un plaisir de se rendre chez vous avec un vaste assortiment d'échantillons pour vous aider à choisir vos rideaux, tentures et valences.



COMPOSEZ: 525-4841

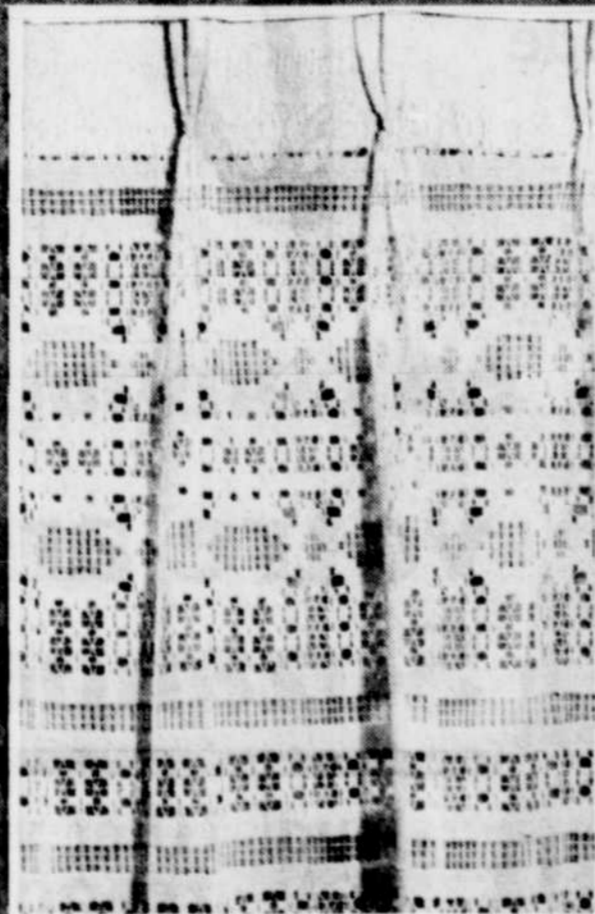


RIDEAUX DE QUALITÉ

255 x 241 cm (100 x 95 po.)

Superbe tissu 100% polyester genre mèche. Lavables à la main et à séchage par égouttement. Disponibles en blanc ou ivoire. Tête finie à plis pincés, incluant crochets.

59.98 LA PAIRE

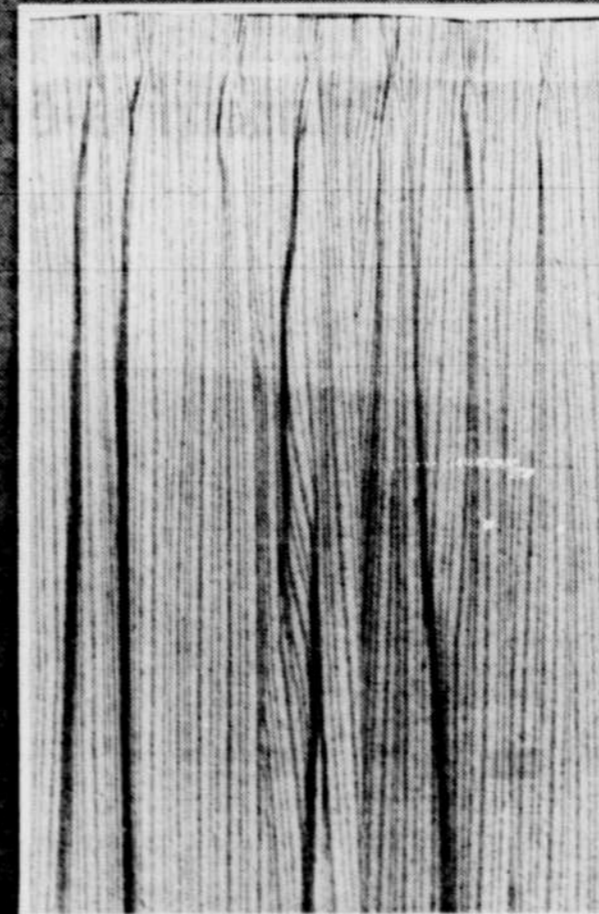


LARGES RIDEAUX

381 x 241 cm (150 x 95 po.)

Excellente confection 100% polyester, très belle qualité. Blanc ou ivoire. Motif ton sur ton tel qu'illustré. Tête à plis pincés et bordure au bas. Crochets inclus. Un bon achat, dont vous serez fier longtemps.

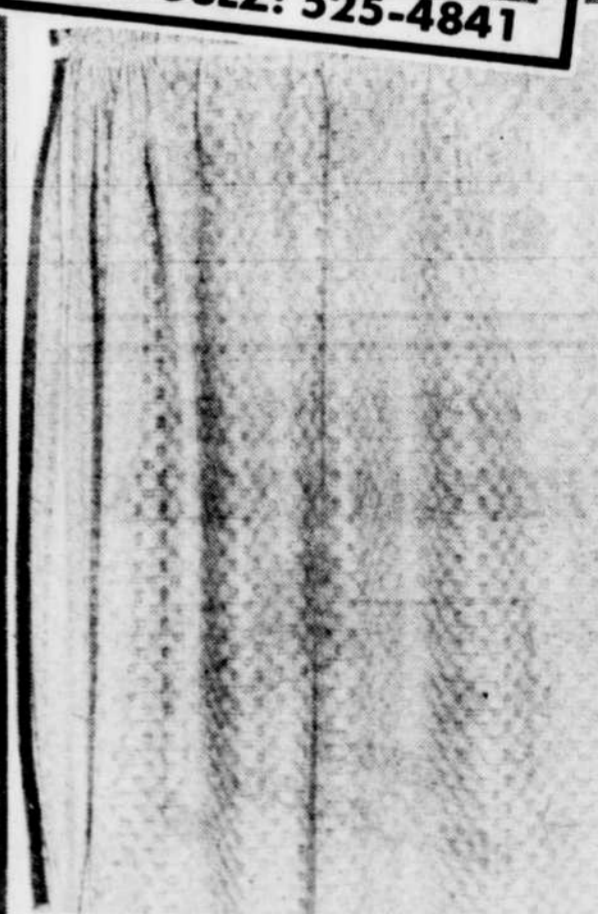
54.99 LA PAIRE



TENTURES A PRIX SPECIAL

Tissu de qualité, 68% acrylique et 32% polyester. Motif de rayure verticale, tel qu'illustré. Rouille ou brun sur fond naturel. Tête finie à plis pincés, incluant crochets. Grs: 253 x 241 cm (100 x 95 po.)

39.99 LA PAIRE



PANNEAUX DE RIDEAUX

Tissu transparent de belle qualité 100% polyester. Lavable à la main. Motif décoratif ton sur ton, tel qu'illustré. Tête finie passe-tringle. Blanc, beige. 267 x 241 cm (105 x 95 po.)

Prix rég.: 29.98
Spécial 21.99 CH.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Conférence socio-économique de Ste-Foy, en mai

Cloutier souhaite que les buts visés soient atteints

par Marcel COLLARD

La conférence socio-économique de Sainte-Foy, qui se tiendra du 13 au 15 mai, à l'université Laval, réunira des décideurs qui devront prendre des engagements pour que "cette opération fiévreuse" atteigne les objectifs fixés.

Tel est le souhait émis par M. Jean-Paul Cloutier, président de l'organisation, dans un rapport verbal qu'il faisait devant le conseil municipal, cette semaine.

Dans la synthèse des documents recueillis pour dresser le tableau de la municipalité, document qui sera dif-

fusé dans trois semaines, M. Cloutier relate qu'on pourra soumettre aux participants (de 300 à 500 personnes) des recommandations précises aux divers atelières de travail pour l'aménagement et l'urbanisme, l'industrie manufacturière, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, la présence des gouvernements, les commerces et les services, le secteur tertiaire moteur (bureaux, sièges sociaux, laboratoires de recherches et université), l'agriculture représentant 50 pour 100 de la superficie totale



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Selon M. Jean-Paul Cloutier, l'industrie devra être plus vigoureuse.

de Sainte-Foy), les transports, ainsi que les propriétés im-

mobilières et les entrepreneurs. Après avoir identifié

les atouts socio-économiques, il faudra, selon M. Cloutier, déterminer les secteurs stratégiques où il est possible d'insuffler une nouvelle ardeur.

Sans livrer le contenu du document, M. Cloutier a laissé entendre qu'on pouvait constater une certaine saturation dans certains secteurs, mais aucun dans un état déficient. L'industrie devra être plus vigoureuse, ajoute le président, pour offrir de nouveaux débouchés aux futurs diplômés de façon à les conserver dans la municipalité.

On mettra en valeur l'exceptionnelle infrastructure de Sainte-Foy sur le plan du transport par l'eau, par la route, le chemin de fer et les airs.

Sur le plan de l'agriculture, on fera réaliser à la population la présence de 87 producteurs qu'on aurait avantage à mieux connaître et à aider, notamment en favorisant la vente de leurs produits, ne serait-ce qu'au marché public.

Enfin, on est porté à croire que la conférence préconisera la formation d'un mouvement quelconque pouvant assurer le suivi des conclusions et des engagements résultant de cette manifestation.

D'après le maire Lavoie, sa ville compte 80,000 habitants

SAINTÉ-FOY — Selon le maire Louis-Marie Lavoie, la population de Sainte-Foy atteindra 80,000, au lieu des chiffres du dernier recensement qui la situent à 68,883. Le maire attribue la diminution apparente au

fait que le recensement a été effectué à une période où les cégeps et l'université Laval étaient déserts, ce qui représente en temps normal de 12,000 à 15,000 habitants. D'ailleurs, il a relaté qu'au moment

de sa mise en candidature aux élections municipales, son nom et ceux de tous ses voisins n'apparaissaient pas sur les listes. "Quand on enregistre la construction de 471 logements en 1982, comment pourrait-on

croire que notre population a subi une diminution", a ajouté le maire. Seule conséquence de cela, Sainte-Foy a perdu l'un de ses cinq représentants siégeant à la Communauté urbaine de Québec au profit de Beauport.

Changements à la circulation

Des changements ont été apportés à la circulation et au transport dans le secteur du cégep Limoulu, à Québec, depuis hier. La circulation a été remise dans les deux sens dans une partie de la 12e Rue et dans la 8e Avenue, dans la partie située entre le chemin de la Canardière et la 12e Rue.

Il est maintenant possible pour l'automobiliste venant du nord de la 8e Avenue et

désirant se diriger, soit sur le boulevard des Capucins ou vers le chemin de la Canardière, d'utiliser la 12e Rue et la 8e Avenue vers les rues susmentionnées, sans avoir à effectuer un long détour par la 3e Avenue ou à utiliser les ruelles du secteur, en été.

A partir de demain, la circulation sur le pont de la rivière Montmorency, situé sur la route 360 aux limites de Beauport de Boischatel, s'effectuera au ralenti de jour par suite de travaux qui dureront quelque cinq semaines. Les véhicules pourront circuler dans un sens à la fois et un système de feux lumineux sera mis en place. Après la journée de travail, le pont sera ouvert dans les deux sens. Le ministère des Transports précise que ces mesures sont nécessaires pour permettre la réfection des garde-fous.

Consultation à Lévis

LEVIS — L'Oeuvre des loisirs de la paroisse de Christ-Roi, à Lévis, entreprend une recherche auprès des citoyens dans le but d'orienter un plan d'action qui sera conforme le plus possible aux désirs exprimés dans le milieu. Une subvention de \$23,940 a été octroyée à cette fin, dans le cadre du programme Chantier-Québec, par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Quatre personnes ont été embauchées pour faire un inventaire des ressources physiques, humaines et financières, consulter les citoyens et améliorer par la suite le programme d'activité.

COUVRE-PLANCHER
R. Simard INC.
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
525-7717

MEMBRE DE L'APQCO

CAMP DE VACANCES
L'OASIS NOTRE-DAME
Lac Simon, Cté Portneuf

Le camp, dirigé par les religieux de St-Vincent-de-Paul, reçoit les garçons âgés de 7 à 14 ans inclusivement, du 26 juin au 18 août. On peut profiter de périodes de 2 et de 4 semaines. Des activités variées sont offertes aux campeurs telles que camping, sciences naturelles, natation, canot, VOILE, HEBERTISME, arts plastiques, feux de camp, etc.

Il est à noter que l'Oasis Notre-Dame est membre accrédité de l'Association des camps du Québec.

Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, veuillez communiquer avec:

Adrien Duperré, fr. s. v.
804, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A3
Tél.: (418) 525-7178

ENCAN PUBLIC
Règlement de notes payables
TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT
d'excellente qualité, garantis noués à la main ainsi que tapis d'autres origines.
Contrat sur traite no: 782001

Nous avons reçu instruction de liquider un chargement de tapis de Perse et d'Orient ou l'importateur a payé 50% et a failli sur un billet de banque d'ordre de 50%. Le contenu doit être vendu immédiatement au lieu d'être retourné au pays d'origine. Ces tapis devront être vendus à n'importe quel prix en paiement partiel de la note due.

LE JEUDI 10 MARS A 7H00 p.m.
(inspection à partir de 6H00 p.m.)

LOEWS LE CONCORDE
SALON SUZOR-CÔTE
1225, Place Montcalm

AVIS IMPORTANT
A cause d'un contretemps survenu lors de notre vente à l'encan la semaine dernière, nous avons décidé d'en tenir une autre, afin de clarifier la situation.

Termes comptant Visa Master Card
cheque, les paiements peuvent être faits directement à la Banque Royale,
Place Ville-Marie, au no. 150-191-5.

MAISON D'ENCANS
INTERNATIONALE ENR
(514) 861-3123

LA VIE COMMUNAUTAIRE
par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Ecole Chabot, à Orsainville
Les enseignants de l'école Chabot invitent les parents à une rencontre explicative sur les conséquences de l'application des décrets dans l'enseignement, ce soir, à 19h30, à l'école Chabot, au 1659 Lozère, à Orsainville.

Astronomie
La Société d'astronomie amateur tiendra une conférence ouverte au public, ce soir à 20h, au local 3880 du pavillon Vachon à l'université Laval. M. Geoffrey Edwards traitera des galaxies particulières.

Auto-psy
Le groupe Auto-psy présentera ce soir, à 19h30, un vidéo intitulé "La psychiatrie va mourir", au 332 rue Saint-Luc, appartement 3, à Québec. Pour détails, composez 529-1978.

Bain libre
Une période de bain libre à la piscine du centre récréatif Neufchâtel aura lieu vendredi, de 14h à 15h30, en raison de la semaine de relâche des Commissions scolaires Chauveau et Montcalm. Pour détails, joindre François Tremblay à 694-6278.

Collecte de sang
Une collecte de sang sous le patronage des Nordiques sera tenue demain, de 12h30 à 20h30, à Place Laurier, 3e étage près de La Baie. Plus de 450 donneurs y sont attendus. Pour détails, joindre Michèle de Bellefeuille à 687-5062.

Conférenciers
Le Jeune Barreau de Québec met à la disposition des groupes et associations de la région de Québec un service gratuit de conférenciers(ères). Pour détails, joindre Me Pierre-E. Audet à 692, 4192.

Congés
L'Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ) tiendra une soirée d'information sur les congés prévus par la loi 126, demain à 19h30, au 635 rue Saint-Jean (2e étage). Pour renseignements, composez 522-6322.

Croissance du couple
Le prochain rendez-vous de la "Croissance du couple" aura lieu du 25 au 27 mars. Il faut s'inscrire dès maintenant à Nicole ou Jean-Claude (872-4160) ou à Jacynthe ou Jacques (687-9803).

Montage d'exposition
Mme Marie-Andrée Leblanc expliquera comment monter une exposition, demain à 20h, à la bibliothèque municipale de Loretteville. Pour détails, composez 843-3848 ou 842-1923.

Photos anciennes
La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Beauport présente jusqu'au 31 mars une exposition de photos anciennes de Beauport à la bibliothèque municipale, 3095 chemin Royal. Les portes sont ouvertes du mardi au vendredi, de 14h à 21h, et les samedis et dimanches, de 12h à 16h. Pour détails, joindre Michel Bédard à 661-0240.

Recherche d'un local
Travaux communautaires Jeunesse Inc. est à la recherche d'un local à prix modique pour recevoir ses services de secrétariat si possible au centre-ville de Québec ou dans le quartier Saint-Sacrement ou dans Vanier. Le déménagement est prévu pour le début de juin. Pour détails, joindre Mme Gaétane Giguère à 681-6955.

Recrutement
La Coopérative alimentaire de Lac-Saint-Charles, 1506, 1ère Avenue, est en période intensive de recrutement qui prendra fin le 15 avril. Pour détails, composez 849-2783.

Service autogéré
Le Centre d'épanouissement psycho-corporel met sur pied un nouveau service d'activité physique autogéré par les membres. Une soirée d'information sur ce projet aura lieu vendredi, à 19h30, au local 309 du centre, 675 rue Marguerite-Bourgeoys. Pour détails, composez 681-8011.

Souscription
Lorette-Outre-mer, un organisme qui vient en aide à des missionnaires, invite le public à souscrire des dons à sa campagne annuelle ou à participer à un souper de partage qui aura lieu le 27 mars, à 18h, à la salle du club de l'âge d'or, 1741 rue Notre-Dame à l'Ancienne-Lorette. Pour remise de dons ou réservation au souper, composez 872-1441.

Voyage au Mexique
Un voyage au Mexique du 8 au 19 avril est en voie d'organisation pour aider le patro Roc-Amador. Pour détails, joindre Mme Florence Lamontagne à 628-8778.

Jumeaux recherchés
Le laboratoire des sciences de l'activité physique du PEPS de l'université Laval est à la recherche de paires de jumeaux non identiques de sexe masculin âgés de 18 à 30 ans. Le projet porte sur les effets immédiats de l'exercice sur le métabolisme de la graisse corporelle. Les sujets doivent communiquer avec Roland Savard à 656-2711 ou à 843-2678.

SAUVER L'ÉCOLE PUBLIQUE
C'est aussi votre affaire!

LE MARCHÉ AUX PUCES
AU CARREFOUR JEAN-TALON
Charlesbourg

Du jeudi au dimanche inclus.
Jeudi, vendredi: 9h à 21h.
Samedi, dimanche: 9h à 17h.

RENDEZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- SEARS
- PROVIGO
- STEINBERG
- ZELLERS
- McINTYRE

INSERES DANS CETTE ÉDITION

AU POTAGER

CÔTÉ QUALITÉ...
CÔTÉ VARIÉTÉ...
CÔTÉ SANTÉ...

Ouvert tous les dimanches à nos trois magasins

COTAGE INC.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

C'EST L'ÉTÉ TOUTE L'ANNÉE!

POMMES DE TERRE
du Québec
Canada No 1

22.7 kg
50 lb

279 le sac

BROCOLI
des Etats-Unis

Grosceur
14

.99 le paquet

MELON MIEL
du Vénézuéla

Grosceur
9

1.49 ch.

LAITUE ICEBERG
pommée ou frisée de Californie

Grosceur 24
Cat. Canada No 1

.48 chacune

Tous ces prix spéciaux sont en vigueur à nos 3 magasins, du 9 au 15 mars inclusivement.

HALLES DE STE-FOY
2500, Quatre-Bourgeois
coin Du Vallon
659-6666

ANCIENNE-LORETTE
4216, boul. Hamel ouest
871-1717

NEUVILLE
356, route 138
876-2066

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 



Peter POCKLINGTON

Pocklington proposera un virage à la Reagan

EDMONTON (UPC, CP) — "Mon nom est Peter Pocklington et je veux être le prochain premier ministre du Canada." C'est par ces mots que le millionnaire de 41 ans, d'Edmonton, a annoncé qu'il devenait, hier soir, le 7e candidat officiel à la direction du Parti conservateur.

L'entrepreneur, peut-être mieux connu comme propriétaire des Oilers d'Edmonton, de la Ligue nationale de hockey, a déclaré hier soir, devant plus de 900 partisans enthousiastes réunis dans un hôtel, qu'il voulait redonner au Canada sa grandeur antérieure.

Pour lui, la relance de l'économie du pays doit passer par l'entreprise privée et un réduction

considérable des interventions de l'Etat.

"Les problèmes de notre pays ont été causés par l'incompétence, la mauvaise administration et l'irresponsabilité de nos dirigeants à Ottawa", a-t-il lancé. "Ce sont des amateurs qui s'occupent des affaires de cette nation", a-t-il ajouté.

"Je suis candidat parce que je refuse simplement de croire aux prévisions négatives des leaders politiques à Ottawa. Je crois toujours au Canada dont nous avons tous rêvé, ou chacun aurait la chance de réaliser ses ambitions."

Solutions faciles

Peter Pocklington n'a jamais fait de politique. C'est un homme franc, intelligent et qui n'élève jamais la voix. Un partisan des idées

véhiculées par la droite, il prétend que les problèmes sont, de fait, simples et qu'ils ne nécessitent que des solutions aussi simples. Les hommes politiques, a-t-il dit, ont l'art de tout compliquer.

Pocklington a déjà déclaré que le programme économique de Ronald Reagan mènerait à une décennie de prospérité sans précédent aux Etats-Unis et que le même programme pourrait produire les mêmes résultats au Canada.

Il propose que les individus gagnant plus de \$12,000 par année et les sociétés paient un taux fixe d'impôt de 20 pour 100, que le gouvernement central se débarrasse de toutes les sociétés de la Couronne, y compris Radio-Canada.



Peter BLAIKIE

Peter Blaikie sera aussi de la course

par Richard DAIGNAULT
du bureau du Soleil

OTTAWA — Peter Blaikie, l'avocat mont-réalais qui a déjà eu maille à partir avec Brian Mulroney, annoncera bientôt sa candidature à la direction du Parti conservateur.

Agé de 45 ans, l'ex-président national du Parti conservateur poursuit ses consultations depuis déjà quelques semaines et s'appête à faire le plongeon, a appris de source fiable le journal LE SOLEIL.

Sa candidature viendra s'ajouter à celles des Torontois John Gamble, David Crombie et Michael Wilson, du millionnaire Peter Pocklington et du leader intérimaire Joe Clark.

Si l'on calcule comme étant assurée la candidature du président de la Compagnie Iron Ore du Canada, Brian Mulroney, de Montréal, le nombre des candidats sérieux à la direction du Parti conservateur atteindrait celui de sept très bientôt.

Un député conservateur de la région de Toronto, John Bosley, a exprimé l'opinion que d'ici le congrès d'investiture du parti qui se déroulera en juin à Ottawa "une bonne douzaine" de candidats seront sur les rangs.

Blaikie a des bons amis dans l'Ouest. Un de ses partisans est le député albertain David Kilgour dont l'épouse est la soeur de John Turner, l'ex-ministre des Finances de Pierre Trudeau.

S'il est réputé impopulaire auprès des nationalistes québécois pour avoir contesté devant les tribunaux la légalité de la loi 101 proclamant le français comme étant la langue officielle du Québec, il est hautement estimé chez les anglophones.

Natif de Shawinigan, Blaikie parle parfaitement l'anglais et le français. Membre d'une prestigieuse étude juridique de Montréal, on le dit fortuné.

Peu après son élection à la présidence du Parti conservateur en 1981, par une très forte majorité, le quotidien torontois "The Star" disait de lui déjà qu'il serait possiblement le successeur de Clark advenant un éventuel congrès d'investiture.

Les observateurs sont d'accord pour dire que si Clark n'obtenait pas une majorité du vote des délégués au premier tour de scrutin, la faveur des délégués se porterait immédiatement sur les plus éminents parmi la longue liste d'aspirants.

Le nom de Blaikie a fait du tapage en mars 1982 lors du congrès conservateur de l'aile québécoise à Montréal. Il s'était alors attaqué aux présomés agissements anti-Clark des partisans de Mulroney en disant que lui, Blaikie, ne jouerait qu'au jour où il démissionnerait.

Blaikie a été candidat conservateur dans la circonscription montréalaise de Lachine en 1979 et 1980. Il fut défait chaque fois par une majorité libérale écrasante.

En 1981, lorsque Blaikie décida de se présenter à la présidence du parti, il avait consulté Mulroney qui lui avait suggéré de travailler plutôt à la reconstruction du Parti conservateur au Québec.

Victorieux, Blaikie reçut un chèque de \$1,000 de Mulroney pour compenser les "déficits" de sa campagne. Blaikie le lui retourna en disant: je n'ai encaissé aucun déficit.

PRÉPAREZ-VOUS pour faire de la bicyclette!

25% - 30% DE RABAIS

Coordonnées molletonnées Competition^{MD}. Faites votre choix parmi des hauts à enclosure croisée, ras du cou, des pantalons pour dames avec bande de tricot aux chevilles et des pantalons pour hommes avec élastique aux chevilles. Une gamme complète de couleurs est offerte. Tailles pour hommes P-TG, pour dames TP-G.

N/Prix rég. 19,99\$ et 21,99\$
EN SOLDE 14,98\$ chacun
 Tailles junior: N/Prix rég. 13,99\$
EN SOLDE 9,98\$ chacun

15 \$ DE RABAIS

Bicyclette Le Circuit^{MD} 'Sport Racer', 10 vitesses, de Raleigh
 Une bicyclette avec dérailleurs Suntour, tige en alliage et pédalier en acier sans gouppille. Levier sur la tige et freins à tirage latéral. Cadres de 21" et 23" pour hommes et en noir pour garçons. Cadres de 19-1/2" pour dames et en noir pour filles.

Garçons ou filles
 N/Prix rég. 139,99\$

124⁹⁸ chacune
 EN SOLDE

Hommes ou dames
 N/Prix rég. 149,99\$

134⁹⁸ chacune
 EN SOLDE

15 \$ DE RABAIS

Bicyclette Le Circuit^{MD} 'RX200' BMX
 Le modèle RX200 passe en toute l'allure de la BMX depuis le cadre argenté jusqu'au rembourrage noir des quidons. Sûre de plaisir à tout enfant!

N/Prix rég. 114,99\$

99⁹⁸ chacune
 EN SOLDE

Venez voir la vaste sélection de bicyclettes que nous offrons en 1983. Faites votre choix maintenant!

TOUTES LES BICYCLETTES SONT ASSEMBLÉES GRATUITEMENT.

<p>7 \$ DE RABAIS Chaussures d'entraînement/loisir Adidas-Gazelle en suede. Dénivelé en suede, laces et languette multicolores. Disponible pour hommes, 7-11 sans pointes. N/Prix rég. 44,99\$</p> <p>37⁹⁸ la paire EN SOLDE</p>	<p>8 \$ DE RABAIS Chaussures de court Competition^{MD}. Dénivelé en toile et doublure en tulle. Semelle intérieure molletonnée et semelle extérieure à dessin à chevrons. Pour hommes, dames et junior. N/Prix rég. 15,99\$ à 17,99\$</p> <p>9⁹⁸ la paire EN SOLDE</p>	<p>Nouvelle, améliorée Nike All Court. Elle possède un collet "Spenco" plus souple, un collet intérieur et une semelle en caoutchouc naturel. Dénivelé en toile. Pour hommes 7-12, 8, 11, pour dames 5-10.</p> <p>21⁹⁹ la paire Pour jeunes 19,99\$ la paire</p>	<p>20 \$ DE RABAIS Raquette de badminton Black Knight Victor. Une raquette légère dans laquelle vous allez en. Avec un support et poignée en cuir. N/Prix rég. 48,99\$</p> <p>28⁹⁸ chacune EN SOLDE</p>	<p>10 \$ DE RABAIS Raquette de squash Wilson Pro Staff. Conçu pour offrir agilité, agilité et contrôle. N/Prix rég. 38,99\$</p> <p>29⁹⁸ chacune EN SOLDE</p>	<p>25% DE RABAIS Vêtements hydrofuges S & L. Disponibles à grande taille. Longue ou pleine longueur. Le repère dans la poche de rangement. Fonction avec taille élastique et bouton à la main. Disponible en taille, jaune, rouge, marine, bleu noir. Tailles de moyen junior à grand adulte. N/Prix rég. 25,99\$ à 28,99\$</p> <p>19⁴⁸ à 22⁴⁸ chacune EN SOLDE</p>	
<p>40% DE RABAIS Tous les patins CCM et d'autres modèles sélectionnés pour hommes et dames! Choisissez parmi nos modèles Super Tacks, Super Tacks Junior à rembourrage, Tacks, CCM et d'autres modèles. N/Prix rég. 29,99\$ à 159,99\$</p>		<p>50% à 60% DE RABAIS Tout l'équipement protecteur de hockey CCM et Koho* et toutes les culottes de hockey. *sauf le système Protec CCM</p>		<p>3 \$ DE RABAIS Toutes les croses de hockey. Faites votre choix parmi les marques renommées telles que Telen, Sherwood, Koho, CCM et CCM. Y compris les croses de gardien de but.</p>		<p>MISE AU POINT DES BICYCLETTES ATELIER TECHNI-SPORT Service professionnel garanti et conseils d'experts. N/Prix rég. 15,00\$ Comprend une vérification de sécurité, tous les ajustements nécessaires et lubrification. Si des pièces sont requises, elles seront ajoutées au prix susmentionné. ALBAINE D'AVANT SAISON</p> <p>9⁹⁹</p>

COMPETITION ET LE CIRCUIT SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE POSÉES DE COLLEGIATE / ARLINGTON SPORTS, UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉTAIL IMASCO INC. CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE MARDI 15 MARS 1983, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

5401 boulevard Les Galeries de la Capitale Québec, Qué. 627-0062

arlington sports

Lun-Mercredi 9:30-5:30; Jeudi-Vendredi 9:30-9:00; Samedi 9:00-5:00

Pointures... Choix... Service

Les spécialités de NATURALIZER®

Venez aujourd'hui-même et choisissez parmi notre alléchante sélection de chaussures à la mode. Vous trouverez des NATURALIZER beaux et confortables répondant à tous vos besoins vestimentaires. Notre personnel professionnel vous aidera à choisir, et verra à ce que vous ayez un ajustement parfait grâce aux fameux NATURALIZER.

TERRY
 Rouge, gris, bleu, beige, vernis noir. **47\$**

POINTURES... CHOIX... SERVICE. TROIS RAISONS D'ACHETER À NOTRE BOUTIQUE NATURALIZER.

BOUTIQUE NATURALIZER
 PLACE LAURIER, MAIL SUD 658-7224 (près de La Baie)

DOSSIERS

L'aide canadienne à Haïti Des fonds disparus comme par magie



**Claude
VAILLANCOURT**

HAÏTI

Le Canada s'est fait frauder pour une somme de \$110,644 (US) en Haïti, se pose de sérieuses questions sur des paiements de \$127,513 (US) et se demande comment on a bien pu aussi dépenser \$1.7 million sans autorisation convenable ou preuve écrite.

C'est le jugement sévère mais franc que porte le vérificateur général du Canada à l'égard des dépenses effectuées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le gouvernement haïtien dans le cadre de son projet connu sous le sigle DRIPP (Développement régional intégré de Petit-Gôave à Petit-Trou-de-Nippes).

Entamé en 1973, ce projet englobait plusieurs autres projets de taille restreinte dans divers secteurs économiques et sociaux tels l'agriculture, les services de santé et l'enseignement. Le projet, administré par un conseil de direction formé à parts égales de Canadiens et de Haïtiens, mais avec une direction générale haïtienne, disposait d'un fonds approuvé de \$29 millions.

"Bien qu'il était évident en 1975 que le projet devrait être mieux contrôlé, écrit le vérificateur général, ce n'est qu'au mois d'août 1981 que l'ACDI restructurait le projet et instaurait de nouveaux éléments importants de contrôle de gestion."

Il y a moins de cinq mois, soit en novembre 1982, le projet était abandonné après que le Canada y eut versé \$22 millions.

"On voyait trop grand", de ra-

conter au SOLEIL le représentant de l'ACDI à Port-au-Prince, M. Réal Lalande.

"Les vérificateurs ont élargi la portée de leur vérification afin d'inclure les opérations antérieures à février 1981 et ils ont constaté que \$1.7 million des dépenses locales des \$11.1 millions versés au cours de cette période n'avaient pas été autorisés convenablement et qu'il n'y avait aucune preuve écrite", note encore le vérificateur général du Canada dans son tout dernier rapport à la Chambre des communes. "En raison, dit-il, de nombreuses contraintes auxquelles les vérificateurs ont dû faire face (par exemple, les difficultés d'obtenir du pays bénéficiaire les documents que celui-ci détenait, de consulter les employés chargés du projet ou de visiter les lieux), il leur a été impossible de déterminer l'envergure de la fraude."

Pas les seuls

Le Canada n'est pas le seul pays à connaître des déboires dans la gestion des fonds destinés à aider Haïti.

En 1980, le Fonds monétaire international allouait un crédit de \$20 millions au gouvernement haïtien pour l'aider à stabiliser son économie chancelante.

"Malheureusement, rapportait-on dans un mémo du département d'Etat américain parvenu à la presse, ces fonds du FMI ont été presque immédiatement siphonnés."

Une partie de l'argent a servi à l'entraînement de la milice mais la plus grande partie a servi à financer des projets privés de trois hautes personnalités du gouvernement: le ministre de la Présidence, M. Henri Bayard, le ministre de l'Intérieur, M. Edouard Berrouet, et le directeur de la promotion industrielle, M. George Dabbas.

Le projet DRIPP

Ce sont les multiples gaffes faites par le partenaire haïtien qui a amené le gouvernement d'Ottawa et l'ACDI à interrompre le projet DRIPP, malgré les nombreuses sommes investies.

D'après les informations obtenues, le matériel d'équipement était utilisé



L'une de ces routes détournées au profit du président Duvalier et de son ami.

à des fins personnelles et des prix exorbitants étaient chargés pour l'achat de produits (ça se faisait entre amis). On a même détourné, sans explication valable, le tracé de deux routes. La première de ces routes conduit à un terrain appartenant au président Duvalier, la seconde mène chez un ami intime du directeur général du DRIPP, M. Paul Saint-Clair.

L'ACDI n'était pas rendue au bout de ses surprises. On s'est aussi rendu compte que des semences destinées à des paysans étaient détournées par

un dirigeant haïtien qui les revendait par la suite au double du prix. Des sacs de ciment et des chargements complets de blocs de ciment, pour une valeur de \$10,000, sont aussi disparus.

C'est de cette façon que l'aide internationale est utilisée. Quand les routes ne sont pas terminées, ce sont les ponts qui se désagrègent à la première saison des pluies.

Le projet DRIPP couvrait une région de plus de 1,700 km carrés, soit un quinzième de la superficie totale d'Haïti. 300,000 personnes y vivaient



HAÏTI Faits saillants	
Population	5.7 millions
Superficie	10,714 milles carrés
Capitale	Port-au-Prince
Industries	rhum, mélasse et tourisme
Agriculture	café, agaves, coton, sucre
Terres arables	0.3 acre par habitant
Illétrés	22 pour cent
Espérance de vie	47 ans pour les hommes et 50 pour les femmes (1975)

et on voulait y faire un exemple de développement intégré.

L'ACDI, à la suite de cette mauvaise expérience, a décidé de se réfugier dans des projets de moindre envergure.

"De moindre envergure, ça veut dire quoi?", a-t-on demandé au représentant de l'ACDI.

"Eh bien, ce sont des petits projets administrés par des organisations non gouvernementales (ONG) reconnues par notre pays. Ça peut aller de la formation de coopératives de café au développement de la production agricole. Deux universités canadiennes, dont celle de Laval, sont impliquées dans de tels programmes."

M. Lalande affirme que l'ACDI a pris sa leçon du projet DRIPP. Malgré tout, il n'est pas question de diminuer l'aide canadienne qui se chiffre en moyenne à \$10 millions par année.

"L'ACDI finance actuellement 105 projets en Haïti", précise M. Lalande.

Le régime Duvalier et les droits de la personne

• Des progrès...

"Le gouvernement haïtien semble faire des progrès satisfaisants. Du moins, les milieux financiers internationaux perçoivent l'expression d'une volonté politique qui semble et qui est certainement mise en pratique."

C'est l'opinion que formule à Haïti le représentant de la Banque interaméricaine de développement (BID) sur les mesures que le régime Duvalier met en place pour contrôler son économie.

Originaire de Winnipeg, M. Robert-H. Bellefeuille ne va pas jusqu'à dire que la situation est maintenant normalisée. "Au contraire, précise-t-il dans une entrevue accordée au SOLEIL dans ses bureaux situés dans l'édifice de la Banque nationale de Paris à Port-au-Prince, les problèmes sont ici toujours difficiles à résoudre mais des progrès sont constatés."

A preuve, le Fonds monétaire international (FMI), qui avait porté un jugement très sévère à l'endroit du régime Duvalier, a commencé à rouvrir ses coffres.

A l'issue d'une réunion à Washington, en 1980, avec des représentants de la Banque mondiale et de la BID, le FMI avait durement critiqué trois importants projets gouvernementaux dont la rentabilité lui semblait extrêmement faible, voire même, dans certains cas, négative.

Haïti, dont les trois raffineries de sucre ne tournaient pas à pleine capacité, faute de matière première, s'était engagé dans la construction d'une quatrième usine évaluée à \$45 millions et avait même déjà fait un premier versement de \$7.5 millions. Les deux autres projets financés en partie par des fonds étrangers — \$10 millions pour des bateaux de pêche achetés à l'Espagne et \$12 millions pour une fabrique d'huile végétale — étaient tout aussi farfelus et inutiles, selon le FMI.

L'organisation avait refusé par conséquent d'accorder un crédit de

\$44 millions tant que les autorités haïtiennes n'auraient pas pris les mesures pour assainir les finances nationales.

Fin 1981, le FMI, ayant constaté une certaine amélioration dans le contrôle financier, a approuvé le tirage d'un montant équivalant à \$17 millions de droits de tirage spéciaux au titre d'un accord de financement compensatoire. En 1982, un crédit de \$34 millions a été accordé.

Des mesures

Depuis 1978, note la BID, les pouvoirs publics ont pris une série de mesures fiscales en vue de réorganiser et de moderniser la gestion de leurs finances. Parmi les mesures adoptées figurent l'élimination des impôts spécifiques, la consolidation des droits de douanes, le renforcement de l'administration des contributions directes, le transfert des recettes fiscales au Trésor, l'adoption d'une nomenclature de classification rationnelle des impôts et des mécanismes de contrôle des dépenses et des méthodes comptables.

"Pour une première fois, précise M. Bellefeuille, les autorités ont pu exercer un contrôle sur les recettes à la source, en particulier les opérations de la Régie du tabac, laquelle est autorisée à frapper 46 produits d'un impôt."

Les dépenses gouvernementales sont encore source de mystère, la BID ne publiant pas les sommes que le régime Duvalier consacre à l'achat de biens et de services, au paiement de ses intérêts, à ses dépenses d'équipement, aux subventions qu'il accorde, à la formation de son capital ou à des transferts de capitaux, données dont elle dispose pour les autres pays.

Mais au moins cette année, elle peut savoir comment se décortiquent les impôts prélevés.

• De la poudre aux yeux

Les gestes posés par le régime Duvalier, comme la fiscalisation des recettes de l'Etat, la nomination d'un nouveau ministre des Finances, la grâce présidentielle accordée à certains prisonniers politiques et les appels à l'union des forces haïtiennes ne "visent qu'à séduire, à rassurer" l'opinion internationale et les bailleurs de fonds du pays.

C'est le constant qu'apporte au Canada le Comité inter-Eglises sur les droits de l'homme en Amérique latine, dans un mémoire adressé à l'ambassadeur canadien auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies, M. Gérard Pelletier.

Dans ce document déposé le 19 janvier dernier, l'organisation qui a pignon sur rue à Toronto recommande spécifiquement au gouvernement canadien de subordonner sa politique d'aide à Haïti au respect des droits humains dans ce pays, à défaut d'une suspension complète de cette aide. Le Comité inter-Eglises recommande également au Canada d'accorder une attention spéciale aux atteintes à la liberté des Haïtiens désireux de retourner dans leur pays et à la situation faite aux "boat-people" refoulés en Haïti.

A propos des barrages hydro-électriques devant être construits dans la vallée de l'Artibonite, l'organisation oecuménique souhaite que "le Canada ne participe ni directement ni indirectement au financement et à la construction" de ces barrages.

Un deuxième essai

C'est la seconde fois que le Comité inter-Eglises adresse un mémoire à l'ambassadeur canadien auprès de la

Commission des droits de l'homme des Nations-Unies.

A pareille date l'année précédente, il avait tenté de démontrer l'inconstitutionnalité du régime, le "scandale et l'imposture" de l'aide étrangère et la violation des droits sociaux et économiques des habitants du pays.

Cette fois-ci, le Comité inter-Eglises porte une attention spéciale à l'instabilité du régime et porte un jugement aussi sévère que son précédent sur la violation des droits humains, sociaux et économiques.

En ce qui concerne l'instabilité du régime, le comité veut faire la preuve de l'incapacité du régime à se réformer et de son instabilité chronique.

Selon l'organisation, "un groupe de ministres perçus comme étant des réformateurs" ont été congédiés de leurs postes et remplacés par des "hommes d'une fidélité inconditionnelle au régime", de sorte que le nouveau cabinet restera dans la "tradition d'incompétence administrative, de corruption et de répression..."

"On ne soulignera jamais assez, insiste le mémoire, que dans le groupe restreint de cadres dont il dispose (parce que par ses mesures il a conduit nombre de techniciens à quitter le pays, en a exilé d'autres ou les a tout simplement éliminés physiquement), le régime Duvalier fait appel à des gens renvoyés hier pour incompétence ou connus pour leur servilité envers le pouvoir politique."

Les nominations contestées par le Comité inter-Eglises sont celles de M. Rémy Léveillé, un ex-ministre de l'Agriculture qui retrouve son poste en remplacement de M. Max D. Sam, de M. Franck St-Victor qui, lui aussi, retrouve son portefeuille de

ministre de l'Education, à la place de M. Joseph C. Bernard, et enfin du nouveau ministre des Finances, M. Frantz Merceron, autrefois ministre des Mines, qui décline M. Marc L. Bazin.

Rien ne change

Le comité reconnaît qu'une campagne internationale "a forcé à reculer dans le cas de quelques prisonniers politiques notoirement connus" mais, constate-t-il, "les arrestations et les disparitions se poursuivent toujours".

Au moment où le groupe rédigeait son mémoire, le président du Parti démocrate haïtien (PDH), M. Sylvio Claude, n'avait pas encore choisi de vivre dans la clandestinité et de se soustraire à une "surveillance abusive et illégale" comme il l'a fait savoir à la presse étrangère. Le président du PDH avait été condamné à 15 ans de prison pour "crime contre la sécurité intérieure" puis grâcié par le président Duvalier.

"Sans doute, n'est-il plus en prison, écrivait le comité, mais sa maison et ses visites sont surveillées, ses déplacements sont limités, son téléphone serait même placé sous écoute... Son cas n'est pas exceptionnel: c'est le lot de tous ceux qui subissent en Haïti un exil intérieur."

S'agissant de l'appel à l'union des forces lancé récemment par le président Duvalier, le comité croit que cela équivaut à se condamner soi-même.

L'organisation oecuménique rappelle que la législation haïtienne autorise la peine de mort pour tous ceux qui militent dans un parti de type communiste.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athat

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Mourir dans quelle langue?



raymond giroux

Au lendemain de la publication d'une étude du Conseil de la langue française qui nous apprend que la moitié des étudiants des écoles anglophones du Québec ont l'intention de quitter la province un jour, la Commission de surveillance chargée de la défense de notre chère langue décriète que les Québécois ont le droit sacro-saint de mourir en français.

Ce droit se traduit par l'obligation formelle, pour l'hôpital Saint-Mary's, de Montréal, de franciser ses services de soins intensifs de telle sorte que tout accidenté ou malade francophone aura le privilège d'être soigné en tout temps dans sa langue.

Cet édit s'applique bien sûr à tous les hôpitaux de tradition anglophone du Québec, car depuis la réforme des services de santé, au début des années soixante-dix, il n'y a plus d'hôpitaux destinés à un groupe ethnique particulier.

Dans le contexte du Québécois minoritaire, soumis à la pression de la masse anglophone nord-américaine, isolé sur son coin de terre à la merci du moindre écart antinationnaliste, la décision pourrait s'expliquer.

Mais en 1983, alors que le français jouit de la reconnaissance formelle et réelle de tous comme langue de travail et de communication, et que le gouvernement a d'autres chats à fouetter que des fantômes présumément

"mange-canayens", la marge entre la défense de ses intérêts essentiels et le mépris des minorités demande à être redéfinie.

Nous ne sommes pas en 1760, ou en 1840, ni même en 1867, pour calculer combien de temps une patiente a à ses côtés une infirmière qui comprend le français. Pourtant, nous savons, grâce à l'enquête gouvernementale, qu'une dame de langue française a été accompagnée pendant exactement 34 pour 100 du temps d'un membre du personnel parlant peu ou pas du tout le français.

Qu'en conclure? D'abord, que les anglophones ont de plus en plus raison d'être paranoïaques à chaque fois qu'un membre d'un organisme quelconque promouvant le français se pointe le nez chez eux.

Ensuite, que pendant 66 pour 100 du temps, il a été possible à cette dame de communiquer dans sa langue avec le personnel de l'hôpital Saint-Mary's. Retournons dix ans en arrière, seulement, et demandons-nous quelle était la proportion de personnes parlant français dans cette institution de Montréal.

Enfin, que les jeunes qui fréquentent les écoles anglaises ont d'excellentes raisons de vouloir quitter le Québec à la fin de leurs études. Selon l'enquête réalisée en 1978-1979 par le CLF, ces jeunes manifestent un intérêt minime pour la vie culturelle de la majorité.

En s'attaquant de façon aussi évidente à des travailleurs du milieu hospitalier, qui ne sont pas précisément des riches bourgeois de Westmount, le nationalisme québécois tend à démontrer une intransigeance néfaste, dans les circonstances.

Le gouvernement du Parti québécois se spécialise par les temps qui courent dans les traitements de choc. Et les organismes qui en relèvent s'en prennent violemment au média de la minorité anglophone, les accusant de se transformer en pamphlétaire.

Mais le journalisme de combat n'est-il pas l'apanage des minorités, une preuve de santé, même! Avant que le Canada reconnaisse en droit la présence des francophones, les journaux québécois militaient quotidiennement pour nos droits.

Et aujourd'hui encore, en Ontario, tout ce qu'il y a de voix en français attaque régulièrement le gouvernement conservateur de M. William Davis, et pas toujours avec le souci des nuances.

M. René Lévesque a beau verser des larmes de crocodiles sur le départ de quelque 100,000 anglophones du Québec entre 1976 et 1982, il faut lui rappeler que "aussi longtemps que les anglophones et les allophones entretiennent un avenir professionnel au Québec, ils n'auront pas vraiment raison de le quitter": c'est écrit dans le tome III de la "Conscience linguistique des jeunes Québécois".

Ces jeunes, rappelons-nous-le, se veulent des Canadiens d'abord, et exigent que ceux qui ont choisi de demeurer membres du Canada respectent les règles du jeu. Dans ce sens, les virgules que le ministre Gerald Godin proposera d'amender à la loi 101, demain, ne feront qu'effleurier le fond du problème.

Les anglophones iront travailler et mourir dans leur langue, ailleurs, et nous laisserons bien tranquilles, isolés et renfermés dans nos cercueils, sous six pieds de terre francophone.

profil

Rumilly et son temps...



paul lachance

Robert Rumilly est mort. Un nom qu'on ne pouvait avoir oublié sans avoir eu à connaître le personnage, ce monument d'écriture. Et pour cause. Plus de 75 volumes et un tas de fascicules et d'articles.

Rumilly, le rat de bibliothèque, le brasseur d'archives, le fouilleur de documents inédits, le ratisseur de "papiers", le bouffeur d'articles de journaux.

Il nous a raconté une "histoire de la province de Québec" en plus de 40 volumes, en biographies de Québécois célèbres, en monographies ciselées, ressuscitant ainsi des milliers de personnages qui ont meublé la vie québécoise. Il a même versé dans le pamphlet acide pour pourfendre les "gauchistes".

Il n'est pas rare qu'un bouquin de Rumilly, de préférence sur "l'histoire de la..." ne vienne échouer quelque temps sur ma table de chevet, souvent histoire d'une recherche, souvent histoire à un "night cap" mais toujours de digestion facile.

Un chapitre, deux chapitres, une manière de dévorer son histoire à la petite cuillère, lecture plutôt facile d'une écriture simple et limpide, sans manière, coulant au gré d'événements allègrement saupoudrés d'anecdotes amusantes.

Bref, je n'ai pas à nier que Rumilly m'ait beaucoup appris sans jamais m'ennuyer. Il n'a pas de prétentions, je veux dire celles de certains intellectuels qui s'esbrouffent à torturer et à presser les faits pour leur faire souvent dire ce qu'ils ne peuvent pas. Mais il a des partis pris qu'on a eu raison de lui reprocher.

Mon "Histoire de la province de Québec s'arrête, par hasard, avant la première élection de Maurice Duplessis. Ainsi, j'aurais pu avoir une image plus objective de Rumilly si je n'avais pas, par exemple, mis sur la pile un "Duplessis et son temps" ou "Quinze ans de réalisations".

Car il y a longtemps qu'on a jugé Rumilly sous cet angle, qu'il a eu même de fervents détracteurs. Cela, il ne l'a jamais nié comme il ne s'est jamais défendu d'être à droite, carrément conservateur et plus intime avec Duplessis qu'on ne l'a même supposé. Il ne l'a jamais dit expressément bien qu'il l'ait souvent laissé voir. Il l'a surtout écrit sans que cela ne paraisse trop. En somme, il a été un apologiste inconditionnel du régime.

Mais qu'importe. Ce qui a sans doute causé le plus de peine à Rumilly est qu'on n'ait jamais voulu reconnaître son titre d'historien. En fait, il a accompli exactement la tâche dévolue à un historien par sa définition dans le dictionnaire. Il a fait autre chose que d'établir la simple chronologie des événements. Il les a expliqués, il les a analysés en même temps qu'il étudiait les hommes.

Mais on continuera de prétendre qu'il fut un chroniqueur, certains ont osé dire un poète, parce qu'il fut, en ce qui concerne Duplessis et son régime, un partisan ouvert. Et cela demeure foncièrement injuste. On ne saurait mésestimer l'ensemble de son oeuvre immense sur ce seul critère.

Robert Rumilly a apporté une contribution inestimable et inégalée à l'histoire du Québec. Il a fait comprendre que celui-ci était un pays en soi, une nation dans le grand tout confédératif, mais une nation fermée possédant sa propre histoire riche en événements déterminants dans la vie canadienne. Une mission fort bien accomplie. Personne ne peut le nier.

billet

Alpiniste demandé!

On dira ce que l'on voudra, mais Hydro-Québec a les réflexes bien aiguisés! On se souvient que vendredi dernier, LE SOLEIL annonçait la découverte de fissures dans le barrage de Manic 5, sur la Côte-Nord.

Il y avait là de quoi inquiéter bien des citoyens, et surtout ceux qui habitent à Baie-Comeau et sur la rive sud du Saint-Laurent face à cette ville: imaginons le nombre de litres d'eau libérés en quelques minutes si le barrage qui ennuyait Georges Dor, en son temps, venait à s'effriter.

Dès le lendemain, samedi, la société d'Etat, qui nous appartient, ne l'oublions jamais entre deux panes, publiait dans le journal une offre d'emploi pour un alpiniste, justement pour Manic 5...

Ainsi, la science capitule: pour "installer des plaques d'ancrage sur le barrage", selon la description des tâches du futur employé, rien ne vaut les pieds et les mains.

Inquietant, n'est-ce pas? Le candidat, lit-on encore dans le message, devra "posséder une expérience suffisante"... Heureusement pour lui. Mais qui jugera de l'expérience? Est-ce que le directeur du personnel d'Hydro-Québec ira grimper avec les postulants pour vérifier lequel se cramponne le mieux à 200 mètres au-dessus du vide.

Bien sûr, l'heureux élu sera "capable de se déplacer facilement et prudemment"... Espérons que la Commission de santé et de sécurité au travail aura l'oeil bien ouvert, car il y a là matière à recrutement.

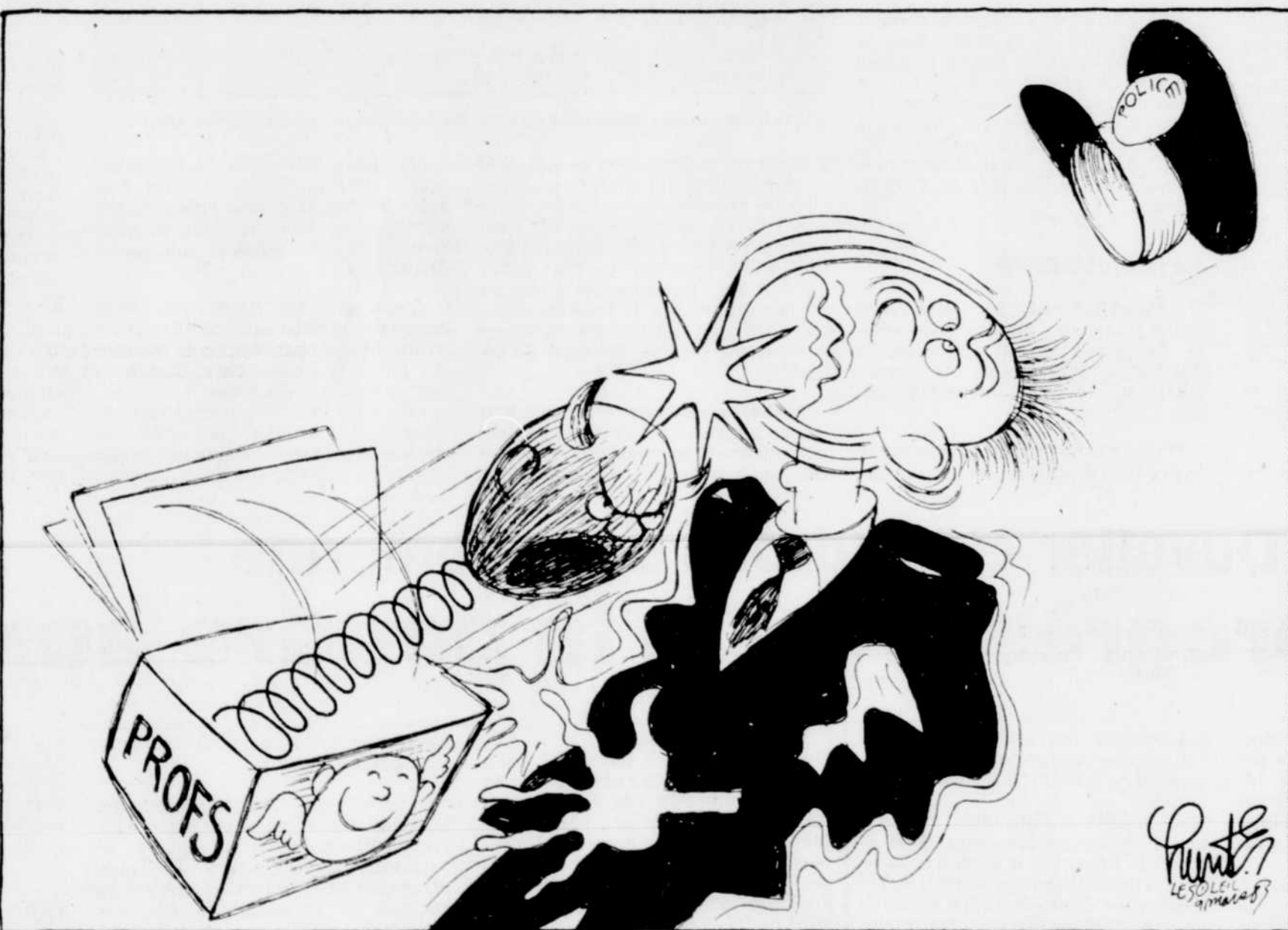
Dernière exigence: il faut "détenir un permis de conduire". Là, fouillons-nous la cervelle pour trouver l'utilité d'un permis de conduire pour travailler "sur des cordes fixes". Il est vrai que les transports en commun ne sont pas très développés à Manic 5, et le directeur du personnel ne veut probablement pas transporter l'heureux élu de Baie-Comeau matin et soir, sur 430 kilomètres aller-retour.

On aura beau faire venir de Suisse tous les experts que l'on voudra, rien n'empêche que notre Hydro nationale ne peut se passer des services d'un travailleur bien ordinaire.

Mais j'y pense: si cette annonce n'était qu'une couverture, une façade destinée à expliquer à l'immigration canadienne que l'absence de personnel québécois, au pays, obligeait Hydro-Québec à recruter des experts justement au pays des alpinistes par excellence, la Suisse?

Il ne faut pas qu'une belle "job" comme cela s'envole. Vite, cégepiens, chômeurs et assistés, sortez vos pics et vos bottes à crampons, et rendez-vous au bureau du personnel d'Hydro, à Baie-Comeau. C'est sûrement plus payant que de grimper dans les riveaux!

Raymond GIROUX



à propos

...d'une conciliation tardive



jacques dumais

Depuis hier, une commission de conciliation de trois hommes, sinon des "sages" à tout le moins des tiers, tente de rapprocher le gouvernement et les enseignants du secteur public, en vue d'un règlement négocié qui éviterait une autre dramatique fermeture d'écoles d'ici une quinzaine.

En dévoilant le mandat et la composition de cette commission spéciale, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a considérablement redoré le blason de son gouvernement terni par plusieurs semaines d'entêtement dans l'autoritarisme.

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) souscrit à cette initiative de dernière heure, ce qui augmente les chances de succès des conciliateurs, MM. Jean-Claude Lebel, Louis-Marie Savard et Raymond Désilets. D'ailleurs, ces deux der-

niers constituent le choix des enseignants, M. Lebel étant celui du gouvernement.

On ne discutera pas cette sélection agréant aux deux parties même si le public eût bénéficié de la présence du président du Conseil supérieur de l'éducation et d'une femme comme porte-parole d'une majorité de femmes dans les milieux de l'éducation.

L'essentiel consiste à tout mettre en oeuvre afin que l'école publique connaisse trois ans de paix industrielle et que les enseignants puissent se sentir à l'aise pour une qualité de l'enseignement donné à nos jeunes.

Plus particulièrement dans le secteur de base comme le préscolaire, le primaire et le secondaire, il importe que les deux parties ne se chamaillent plus quotidiennement autour de la tâche, de la sécurité d'emploi, de l'éducation des adultes, du processus d'affectation et de mutation, des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, enfin de la distribution des fonctions et des responsabilités. Les acteurs de l'éducation doivent gar-

der en mémoire que la clientèle scolaire a présence sur tout et tous dans la mission éducative.

La commission de conciliation aura à démythifier les décrets amendés par le ministère de l'Éducation. Malheureusement, le public restera sur son appétit jusqu'à la fin du mois alors que le Conseil supérieur de l'éducation rendra public son avis au ministre sur la question. Venue de cette autre tierce partie dans le conflit, cette étude sur les décrets donnera enfin une interprétation moins passionnelle que celle, rose, du gouvernement et celle, noire, des enseignants et d'autres acteurs de l'école.

Il est regrettable que le gouvernement Lévesque ait tant tergiversé avant de recourir à des tiers pour sortir de l'impasse. Il y a quelques semaines encore, souvenons-nous qu'il rejetait l'idée même de la négociation, d'une commission parlementaire et d'une médiation-conciliation. Empêtré dans son lit, le cabinet franchit désormais chacune de ces étapes, après trois semaines de grèves illégales et devant l'imminence d'un autre ouragan dévastateur pour l'année aca-

démique, le 14 mars.

Le langage du ministre Laurin a évolué à la suite des audiences de la commission parlementaire qui se terminaient lundi. Hier, il confiait à l'Assemblée nationale qu'"il est plutôt important de regarder en face de nous que derrière nous". Tout gouvernement devrait parfois admettre qu'il a fait fausse route. Au lieu de brandir systématiquement ses matraques législatives pour écarter les négociations, le gouvernement eût été mieux avisé d'aller en conciliation l'automne dernier.

Mais ses erreurs ne maquillent en rien celles de la partie syndicale. En négociation, il arrive rarement qu'une seule partie monopolise tous les torts. Les enseignants y ont mis le temps avant de réaliser que tout le Québec souffre de la crise économique; avant de négocier à la baisse mais suivant des conditions encore plus avantageuses que dans le secteur privé. Les décrets font suite à leur corporatisme dépassé. Il faut sortir enfin de ce bourbier en conciliation!

LA PAGE DES LECTEURS

Laïcité

Crise religieuse

J'ai lu dans LE SOLEIL du 2 mars le compte rendu de la conférence donnée par Mgr Adolphe Proulx au Congrès canadien du travail.

Par ses propos, Monseigneur semble ignorer que la crise économique actuelle est d'abord et avant tout une crise religieuse.

Si nos évêques et nos prêtres avaient rempli leur mandat d'éclairer les fidèles sur leurs devoirs dans le mariage, pour ne mentionner que celui-là, les gens feraient confiance à Dieu et met-

traient des enfants au monde, car Dieu veut la vie et notre situation économique ne s'en porterait que mieux! Tandis qu'aujourd'hui, on empêche les enfants de naître par tous les moyens défendus ou pas, on les tue même dans le sein de leur mère. Une nation, qui ne peuple plus, est génocide.

Quand Monseigneur dit qu'un jour ou l'autre les jeunes vont déferler dans les rues, n'est-ce pas là une invitation au désordre qu'il fait publiquement? Et quand il laisse entendre que c'est le manque d'argent qui pousse les gens au suicide, c'est faux! Car il y a autant de personnes riches que de pauvres qui tombent ainsi dans le péché de désespoir. La cause est que ces personnes n'ont pas la foi ou l'ont perdue.

Cette catéchèse que les jeunes ont présentement dans les mains n'est certes pas pour leur aider dans ce domaine, car la foi repose sur des vérités, et toutes les vérités qui ne sont pas dans ces livres.

C'est sur ce grave problème que Mgr Proulx devrait se pencher. S'il souffre comme nous de la situation actuelle. Il devrait de plus faire ouvrir ses églises, prêcher la pénitence et la faire prêcher aussi par ses prêtres, s'installer dans les confessionnaux, redonner à Dieu le culte d'adoration qui lui est dû, au lieu de transformer les églises en lieux de réunions sociales. Reprendre en main le chapelet, c'est le grand moyen que la Sainte Vierge a donné à saint Dominique pour combattre l'hérésie des Albigeois. Nous sommes en pleine hérésie! Celle du culte de l'homme qui a supplanté celui de Dieu, et laissez aux économistes le soin de régler la situation économique. C'est leur boulot!

Si vous agissiez ainsi, Monseigneur, Dieu se laisserait toucher par nos prières. Il redresserait la situation, l'ouvrage reprendrait et nous aurions des jours heureux!

Monique Robertson
Québec

Evêques félicités

Les Organismes familiaux associés du Québec (OFAQ) tiennent à féliciter la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada pour avoir pris l'initiative d'émettre son opinion sur la crise économique et le chômage. Il nous paraît normal et souhaitable que l'Assemblée des évêques prenne position et s'implique tant dans le domaine temporel que spirituel surtout lorsque la situation est telle que la société s'en trouve globalement atteinte et que chacun en arrive à remettre en question son système de valeurs.

Dans le contenu du message par les évêques, les OFAQ remarquent avec intérêt que plusieurs idées rejoignent la pensée contenue dans leur manifeste "Pour la défense de la nouvelle famille au Québec", paru fin 1980 et s'en félicitent.

Il n'est pas seulement du ressort des gouvernements et des organismes spécifiques de se pencher sur de tels problèmes et nous souhaitons que les idées et les recommandations apportées par ceux qui se préoccupent de la qualité de la vie de tous, seront prises en considération par les instances décisionnelles.

Les Organismes familiaux associés du Québec

La porte! M. Talbot

(Lettre adressée à M. Pierre Talbot, commissaire CECQ)

Je n'ai aucun mandat, aucun lien de parenté ne m'unit à M. Fernand Paradis. Votre agir lors de la dernière rencontre des commissaires relaté par LE SOLEIL du mardi, 1er mars, me révolte. Je m'interroge: êtes-vous commissaire pour de la publicité, agent secret d'intérêts personnels ou pour le bien et la bonne marche de l'éducation?

Comptez-vous chanceux d'avoir M. Fernand Paradis comme directeur général; là, je reconnais sa bonté, sa droiture et sa dignité d'une orientation toujours droite dans les affaires. Si

j'avais été à sa place, je vous aurais dit en le montrant: "la porte!!!!"

J'ose espérer que le président des commissaires saura voir clair et rendre à qui de droit ce qui lui appartient: le respect à M. Fernand Paradis, votre place ou la porte à vous M. Talbot.

Par la présente, je félicite M. Fernand Paradis pour tout le dévouement qu'il consacre à la bonne cause de l'éducation et je ne peux que l'encourager dans sa droiture au moment où notre système d'éducation au Québec passe par une période si difficile.

Sr Aline Pakenham
Québec

Education

Enfants manoeuvrés

(Lettre adressée au directeur de l'école Anne-Hébert)

Je tiens à vous informer de mon étonnement face au procédé utilisé par le CEQ pour rejoindre les parents durant le présent conflit qui l'oppose, une fois de plus, au gouvernement.

En effet, les professeurs ont remis aux élèves et ce, à deux reprises, une feuille dans laquelle

ils nous font part de leurs revendications et de leur point de vue de la présente trêve. Je passe sous le silence le fond de leurs revendications pour dénoncer le procédé utilisé pour "informer" les parents. Comment se fait-il que des enseignants puissent se servir des enfants comme intermédiaires pour passer leurs messages et que la direction d'é-

cole permette de telles choses? C'est tout à fait inadmissible et je m'élève contre cette façon d'agir.

Il me semble que la publicité parue dans les médias écrits et électroniques est suffisante pour que les parents se fassent une opinion. (...)

Nicole Roy
Québec



Le chantage suffit

J'en suis restée sans voix... Après deux semaines de cours réguliers, les étudiants de quelques cégeps obtenaient de la direction de leur collège le maintien de la semaine dite de mission (terme qu'il faudrait repenser...)

Non satisfaits, semble-t-il,

des trois semaines de congé de février, ces jeunes assiégeaient les bureaux des directeurs en menaçant de boycotter les cours si ceux-ci devaient avoir lieu.

Je comprends aisément que les étudiants tiennent à terminer leur session en même temps que leurs confrères et consoeurs des

autres établissements; la rareté des emplois d'été justifie fort bien que tous les concurrents soient sur la même ligne de départ.

Où je ne marche pas, c'est lorsque le chantage suffit à renverser les décisions des autorités. Il me semble que le moindre souci d'éthique devrait commander de reprendre le temps perdu. Peu importe le nombre de jours de cours que l'on rajoutera en mai (et en juin peut-être), ces cinq jours de rattrapage auraient permis d'estomper quelque peu les dix-sept jours de débrayage des professeurs. (...)

Je trouve scandaleux que la direction des collèges ne soit pas stricte et que les jeunes ne soient pas plus motivés à acquérir les connaissances qu'ils sont en droit de recevoir.

Et dire que les professeurs se battent pour maintenir la qualité de leur enseignement. Seriaient-ils les seuls à y croire?...

Céline Poulin
Sainte-Foy

Queen save Quebec

(Lettre adressée à M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ)

Depuis vos requêtes infructueuses auprès du lieutenant-gouverneur et auprès du gouvernement fédéral pour faire reconnaître l'inaptitude de nos gouvernants à gouverner, je suis désespérée. De plus, votre succès mitigé à Washington m'a profondément bouleversé. Je ne puis m'empêcher de croire que les tribunes choisies n'étaient pas à la hauteur de notre indignation et de votre talent. D'un naturel optimiste, j'ose espérer que tout

n'est pas perdu et je vous conjure, par la présente, de ne pas rater une grande occasion qui nous sera offerte prochainement: la visite de Sa Majesté Elizabeth II, reine d'Angleterre et de notre pays. Son pouvoir moral, puis-je humblement vous le rappeler, est toujours très fort au Canada. Si vous effectuez cette royale démarche, nous nous leverons tous derrière vous pour chanter "Queen save Quebec" après avoir entonné "God bless America".

Nicole Pedneault
Lotbinière

Cà et là

Le commerce des chômeurs

Je me trouvais en ville, à la recherche d'un emploi, et comme beaucoup d'autres je m'interrogeais sur l'utilité de mes démarches, quand mon regard fut attiré par une affiche noire portant les mots "CHOMEURS, CHOMEUSES".

Je me suis approché, croyant à quelque organisation ou manifestation visant à améliorer le sort des sans-emploi. Quelle ne fut pas ma stupéfaction en découvrant une publicité annonçant un "Party d'chômeurs et chômeuses"...

(Pourquoi, tant qu'à se moquer des défavorisés, ne pas organiser la "Kermesse des cancéreux en stade terminal"?). L'affiche disait ensuite, dans le langage sacré (sic) des chômeurs: "Où ça, sti..." (Auberge des Gouverneurs Sainte-Foy). "Quand ça sti..." (19 mars, 21h). Et puis, sous la mention "pouding chômeurs pour tous", quelque artiste inspiré avait représenté un couple dynamique, soit deux énormités vaillamment répandus sur un sofa, et visiblement repus de denrées grasses et dégoûtantes.

(Rappelons, au passage, que la majorité des chômeurs se situe

entre 18 et 30 ans, et que nombre d'entre eux ont un impressionnant bagage universitaire.) L'admission à ce haut sommet intellectuel était fixée, dans un élan de générosité, à \$3 par tête.

Voulant en savoir plus, j'ai rejoint l'organisateur du party. Il m'a avoué ne pas viser la clientèle des chômeurs, mais profiter du contexte économique pour rigoler avec les fêtards plus nantis, un peu comme on blaguait sur les Biafrais ou la crise en Pologne...

Les prix de présence annoncés sur son affiche consisteront en articles fort prisés par les chômeurs, soient de l'alcool et des pantoufles. (Particulièrement utiles pour se chercher du travail sous notre climat.) Les profits de la soirée versés à une organisation philanthropique: son compte en banque personnel...

Je me demande encore comment quelqu'un ait pu imaginer une farce d'aussi mauvais goût... Jusqu'à date, la plus grande humiliation endurée par les chômeurs était l'indifférence gé-

nérale. Si, par là-dessus, on commence à se foutre publiquement de leur gueule, cela risque d'être le coup de poing qui déclenche la bagarre. J'espère toutefois que les chômeurs se-

ront nombreux à l'Auberge, ce soir-là, mais qu'ils resteront dans la rue, pancartes en mains, afin de boycotter cet ultime coup bas porté à leur dignité.

Serge Chrétien, Québec

Rêves de Carnaval

(Lettre adressée aux organisateurs du Carnaval)

On nous avait promis plus d'activités à caractère culturel pour l'édition de cette année. Or, j'ai eu beau chercher ce qu'il pouvait bien y avoir au niveau culturel, je n'ai rien trouvé qui vaille la peine d'être vu et entendu. Pourquoi les bistros et cafés du Vieux-Québec ne présenteraient-ils pas une foule de spectacles allant du genre chansonnier au genre fantaisiste (et musique classique) durant cette période? Et pourquoi n'y aurait-il pas plus de monuments de glace qui pourraient d'ailleurs être conservés pour le reste de la période hivernale? Il me semble que cela attirerait davantage de touristes à Québec durant l'hiver. Aussi, les plaines d'Abraham

pourraient être un endroit rêvé pour différents genres de courses. (...)

Enfin, lors des feux d'artifices de l'inauguration et de la clôture des activités carnavalesques, il me semble que de la musique serait de mise. Pourquoi ne pas organiser un défilé où l'on ne verrait point de chars allégoriques, mais des gens de Québec et d'ailleurs qui se costumeraient. Comme dernière suggestion, disons que je verrais très bien une plus grande participation de la part du Château Frontenac. La patinoire de cet endroit pourrait être d'une plus grande superficie avec un éclairage plus féérique et davantage de musique appropriée au patinage.

Jocelyn Boutin, Québec

VENTE après inventaire

du 10 au 26 mars

DES RABAIS DE

10%

à

50% ET PLUS

Marie-Coton

2700, boul. Laurier, Ste-Foy - 658-6559



Visitez le 13^e Salon de la Femme du Québec Inc.

du 4 au 13 mars 1983 au

HALL D'EXPOSITION DE QUÉBEC

1515, d'Estimauville, Québec (face aux Galeries Ste-Anne)

OUVERTURE:

• Du 4 au 13 mars inclusivement, de 13 à 23 heures.

DEFILE DE MODE

en collaboration avec Les Galeries Ste-Anne et la Maison Elle Inc. Tous les jours, en matinée à 15 heures. En soirée, à 21 heures

• BAR-SALON • PIANO-BAR OUVERT TOUS LES JOURS DE 11h à 3h. • RESTAURANT

• Prix d'entrée général: 3\$ - Age d'or: 2\$

• Groupes organisés de 25 personnes et plus: 2\$.

• Enfants moins de 12 ans, accompagnés de leurs parents: entrée gratuite.

GALERIES CANADIENNE • BOUL. STE-ANNE

BOUL. MONTMORENCY

→ HALL

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

• CANADIEN TIRE

• GALERIES STE-ANNE

STATIONNEMENT GRATUIT

PLUS DE 250 STANDS A VISITER

Spectacles tous les jours, en matinée à 16 heures. En soirée, à 22 heures. En collaboration avec CJR 1060

• Mardi et mercredi, 8 et 9 mars: SYLVIE JASMIN

• Jeudi et vendredi, 10 et 11 mars: MICHELE RICHARD

• Samedi et dimanche, 12 et 13 mars: MICHEL GIROUARD

LE SALON DE LA FEMME DU QUÉBEC EST UNE RÉALISATION DES GESTIONS JEAN-PIERRE BERTRAND Inc.

Location de salles

Hôpital anglophone mis en demeure d'offrir ses services en français

MONTREAL (UPC, CP, PC) — La Commission de surveillance de la langue française a donné jusqu'au premier septembre à l'hôpital Saint Mary's, de Montréal, pour se conformer aux exigences de la charte de la langue française.

Cette décision fait suite à l'enquête de la commission entourant la langue utilisée par le personnel de l'hôpital dans ses relations avec une patiente, Mme Marie-Marthe Larose, francophone unilingue qui est morte dans cette institution d'un cancer de l'oesophage.

C'est une fille de Mme Larose, Mme Huguette Larose-Guy qui avait formulé une plainte auprès de la commission, alléguant que sa mère n'avait pas eu le droit de "mourir en français". L'époux de Mme Larose-Guy, Paul, un ancien président d'association péquiste de cir-

conscription, est président de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Dans sa décision rendue publique hier, la Commission de surveillance conclut que l'hôpital n'a pas respecté l'article 23 de la charte qui oblige les institutions de santé de s'adresser aux francophones dans leur langue. Selon l'enquête menée, 10 des 25 infirmières qui se sont occupées de Mme Larose avant son décès, le huit mai 1981, avaient "peu ou très peu" de connaissance du français, bien qu'elles aient été au chevet de la patiente pendant 34 pour 100 du temps. Dans un document d'environ 100 pages, la CSLF affirme qu'un patient n'a pas à choisir entre la qualité des soins (irréprochables à Saint Mary's, note-t-on) et la langue dans laquelle ils sont dispensés. Le rapport note aus-

si que Mme Larose avait été rendue aphone par sa maladie.

Mise en demeure

En plus d'enjoindre l'hôpital de prendre les mesures nécessaires pour rendre ses services disponibles en français à l'unité des soins intensifs, la commission met en demeure le centre hospitalier de lui fournir, dans les 120 jours qui viennent, une analyse de la situation dans cette unité de soins, de même qu'un plan de redressement, le cas échéant.

Dans un bref communiqué, la direction de l'hôpital fait savoir que le "volumineux" rapport a été transmis à ses conseillers juridiques, dont elle attendra les recommandations avant de faire tout autre commentaire.

Conférence de presse tumultueuse

Lors de la conférence de presse qui a suivi la présentation du rapport, le président de la commission, M. Gaston Cholette, s'est livré à une surprenante et violente attaque contre la presse anglophone. M. Cholette s'est livré à un véritable réquisitoire d'une demi-heure pour critiquer "la façon biaisée" dont les journalistes anglophones auraient traité cette enquête.

Commentant la sortie de M. Cholette, M. Eric Maldorff, président d'Alliance Québec, organisme également dénoncé par le président de la commission, s'est dit étonné qu'une commission gouvernementale ait la témérité de prendre la parole et de condamner la presse pour avoir rapporté ce qu'elle voit.



M. Gaston Cholette, président de la Commission de surveillance de la langue française.

Modification de règlements de la loi 101

Le ministre Gérard Godin annoncera demain devant l'Association des conseillers en francisation des entreprises des modifications à la réglementation de la loi 101.

Le ministre a également indiqué à l'Assemblée nationale que le Conseil des ministres étudiera bientôt des amendements à la loi elle-même. Il a cependant assuré qu'il n'était pas question de toucher aux principes fondamentaux de la charte de la langue française.

Priorité aux droits des patients (Godin)

(D'après PC) — Les droits des patients doivent passer avant tout, a indiqué hier à l'Assemblée nationale, le ministre chargé de l'application de la loi 101, M. Gérard Godin, après avoir été invité par le libéral Michel Gratton à commenter la décision de la Commission de surveillance de la langue française.

"Nous devons appliquer la loi 101 de manière à ce que les patients francophones dans les hôpitaux anglophones puissent être traités en français", a ajouté le ministre en réponse au député de Gatineau.

C'est alors que le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, a demandé à M. Godin si l'inverse devait également s'appliquer à l'endroit des Anglo-Québécois dans un hôpital francophone en raison du critère du ministre (les droits prioritaires de malades).

Le ministre a répondu qu'à ce chapitre les anglophones devraient avoir les mêmes droits que les francophones et il s'est engagé à prendre des mesures pour corriger toute situation qui aurait fait l'objet d'une plainte.

Samedi, la CEQ n'avait pas de service d'ordre

MONTREAL (PC) — Le président de la Centrale des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, souhaite un meilleur contrôle des manifestations pour éviter la répétition des incidents de samedi dernier au cours desquels on a molesté plusieurs ministres du gouvernement du Québec.

M. Charbonneau a qualifié de "regrettable" la violence et a admis que sa centrale n'avait pas eu d'agents de sécurité à la manifestation. Il n'a pas dit pourquoi il n'y en avait pas eu.

Lundi, M. Charbonneau a aussi dit que des chefs syndicaux avaient signalé à la police des manifestants qui n'étaient pas des syndiqués de la fonction publique mais des membres d'un groupement d'extrême-gauche. Il a dit que ces derniers, armés de bâtons, s'étaient mêlés aux enseignants et autres fonctionnaires.

"Nous ne portons que des "piquets" et ils ne sont pas assez forts pour briser les vitres d'une limousine", dit-il.

PLAQUES PORTE-CLES DES AMPUTES DE GUERRE

Votre aide permettra

Un avenir brillant pour Dominique...



Cette année, Dominique Leblanc, de St-Barnabé, vous adresse un merci tout spécial. En tant que membre de notre programme CHAMP pour les enfants amputés, elle a pu bénéficier d'un bras électronique, ou bras myoélectrique; et cela, grâce à vos dons au Service des plaques de porte-cles.

Les Amputés de guerre vivent le besoin d'un tel programme en ajustant la première prothèse à un jeune amputé il y a 15 ans. Ce programme se charge de rajustage qu'entraîne la croissance d'orientation pour enfants et les parents, et de rencontres entre jeunes amputés.

Les Amputés de guerre financent ce que les régimes d'assurance santé gouvernementaux ou autres excluent de leurs programmes, c'est-à-dire le coût total des prothèses, ainsi que leur réparation, les dépenses de voyage et de logement. Ils organisent également des colloques nationaux et régionaux pour que les jeunes amputés et leur parents se rencontrent et discutent de leurs problèmes.

Les Amputés de guerre continueront d'offrir à Dominique toutes les chances possibles pour lui assurer un avenir des plus prometteurs.



Les Amputés de guerre du Canada
5340, rue Ferrier, Montréal (P.Q.) H4P 1L9
Composez sans frais 1-800-268-8917



ALLONS A LA CABANE A SUCRE

BEAUCE - BELLECHASSE, LEVIS, LOTBINIERE, MONTMAGNY-L'ISLET

REPAS, PARTIES DE SUCRE ET VENTE A LA FERME

<p>A la Cabane chez Roland & Gisèle Labbé St-Benoît-Labre — Cité Beauce (418) 228-4696</p> <p>Cabane à sucre au Jardin du Campeur St-Vallier — Cité Bellechasse (418) 884-2270</p> <p>Cabane à sucre Jaro St-Georges — Cité Beauce (418) 228-0046 ou 228-0039</p> <p>Cabane Léon Jacques St-Joseph — Cité Beauce (418) 397-6383</p> <p>Chez Thomas et Roger St-Hilaire-de-Dorset — Cité Beauce (418) 459-6803 ou 459-6779</p> <p>Domaine Gagnon East-Broughton — Cité Beauce (418) 427-2173</p> <p>Erablière Marcel Vien Enr. St-Claire — Cité Dorchester (418) 883-3805 ou 883-3879</p>	<p>Alexandre Bélanger St-Etienne — Cité Lévis (418) 831-2547 ou 889-9345</p> <p>Cabane à sucre du Père Normand St-Sylvestre — Cité Lotbinière (418) 596-2748 ou 596-2565</p> <p>Cabane Edgar Nadeau St-Frédéric — Cité Beauce (418) 426-5294</p> <p>Chez Gérard Napert, Roi de l'Érable St-Sylvestre — Cité Lotbinière (418) 596-2293 ou 596-2635</p> <p>Domaine Breton St-Théophile — Cité Beauce (418) 597-3726 ou 597-3623</p> <p>Erablière Franco Inc. St-Henri — Cité Lévis (418) 882-2193</p>
---	---

LE PAYS DE L'ERABLE, paradis des sucres

Saviez-vous que les comtés de Beauce, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Montmagny-L'Islet regroupent le plus d'érables à sucre au monde répartis dans plus de 4.000 sucreries? Profitez d'un séjour pour goûter l'hospitalité des gens, offrez-vous une authentique partie de sucre, savourez la cuisine traditionnelle et repartez avec votre provision de sucre, tire et sirop d'érable.

Association touristique du Pays de l'Érable
C.P. 370, Ste-Marie de Beauce
G0S 2Y0
(418) 387-5406

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

POUR L'ACHAT SERIEUX D'UNE FOURRURE CONSULTEZ LES SPECIALISTES DE LALIBERTE

MARS... le mois des BAS PRIX!

CASTOR

Manteaux en Castor long poil naturel.

SPECIAL \$1099

CHAT SAUVAGE

Manteaux en Chat sauvage naturel lustré, peaux allongées.

SPECIAL \$1699

VISON

Manteaux en Vison naturel, peaux allongées.

SPECIAL \$1999

LOUP

Manteaux en Loup naturel.

SPECIAL \$1699

Plusieurs autres fourrures en magasin offertes aux bas prix de Mars.

POUR HOMMES

<p>Paletots en Agneau rasé teint brun, col de Chat sauvage.</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">\$799</p>	<p>Paletots en Chat sauvage naturel lustré.</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">\$1299</p>	<p>Paletots en Loup naturel.</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">\$1999</p>
---	--	---

Lots de manteaux courts du Lapin \$199 au Vison, prix à partir de:

- Corrections d'ajustage gratuites.
- Garantie d'un an avec police d'assurance.
- Entreposage gratuit la première année.
- Service de crédit.

PLAN MISE DE CÔTÉ SANS INTÉRÊT